



RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

Service de l'Assainissement
**SYNDICAT DES COMMUNES DU
NORD ATLANTIQUE**
SCNA Assainissement



Exercice 2009



Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	Nathalie NOËL	04/06/2010	
Vérifié par	Silvio ANDREBE (Ingénieur Exploitation) Philippe LUDOSKY (Responsable Opérationnel SMDS)	07/06/2010	
Approuvé par	Fabrice HAZARD (Directeur Général SAUR Antilles)	08/06/2010	
Modifié par	Fabrice HAZARD (Directeur Général SAUR Antilles)	26/08/2010	

Liste de diffusion :

- M. le Président du Syndicat des Communes de la Côte Nord Atlantique
- M. le Maire du Gros Morne
- M. le Maire de Trinité
- M. le Maire de Sainte Marie
- M. le Maire du Marigot
- M. le Maire du Lorrain
- M. le Maire d'Ajoupa Bouillon
- M. le Maire de Basse Pointe
- M. le Maire de Macouba
- M. le Maire de Grand Rivière
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Sommaire

	Sommaire	Pages
1 PREAMBULE	5	
2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE	7	
2.1 LES CHIFFRES CLES	7	
2.2 LES FAITS MARQUANTS.....	7	
3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION.....	8	
4 L'ORGANISATION DE SAUR.....	9	
4.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE	9	
4.2 LE PERSONNEL	10	
4.3 LES MOYENS.....	11	
4.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE	14	
4.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT	16	
5 LE CONTRAT	18	
5.1 LES INTERVENANTS	18	
5.2 LE CONTRAT	19	
5.3 VIE DU CONTRAT	19	
5.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES	19	
6 LA GESTION CLIENTELE.....	22	
6.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS.....	22	
6.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES.....	22	
6.3 NOMBRE DE CLIENTS	23	
6.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT	23	
6.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS.....	24	
6.6 LE PRIX DE L'EAU	24	
6.7 SITE INTERNET SAUR	25	
7 LE PATRIMOINE DU SERVICE.....	27	
7.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT	27	
7.2 LE RESEAU	35	
7.3 LES POSTES DE RELEVEMENT.....	35	
7.4 LES STATIONS D'EPURATION	37	
7.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION	42	
7.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE	45	
7.7 LES BIENS DE REPRISE	46	

8 BILAN DE L'ACTIVITE	48
8.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS	48
8.2 LE TRAITEMENT.....	50
8.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS	51
8.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE.....	51
8.5 CONSOMMATION EN REACTIF	52
9 LA QUALITE DU PRODUIT.....	53
9.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION.....	54
10 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR	57
10.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE	57
10.2 TACHES D'EXPLOITATION.....	60
10.3 PROGRAMME CONTRACTUEL.....	74
10.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT.....	75
10.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES	75
11 LES TRAVAUX REALISES PAR SMDS.....	76
12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)	76
12.1 LE CARE	76
12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	78
13 SPECIMENS DE FACTURES	83
13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....	83
14 ANNEXES	87
14.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE	88
14.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....	95
14.3 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES	100
14.4 JUSTIFICATION DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT	103

1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Délégué d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

L'alinéa a) demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Délégué.

L'alinéa b) précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

L'alinéa c) traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait d'un investissement concessif du délégué.

L'alinéa d) concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

L'alinéa e) concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le délégué à l'origine du contrat. La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

L'alinéa f) fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

L'alinéa g) demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

L'alinéa h) décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Délégué.

Rapport Annuel du Déléguétaire

Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

2.1 LES CHIFFRES CLES

	2008	2009	Variation N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Nombre de stations d'épuration	18	18	0%
Nombre de postes de relèvement	34	34	0%
Linéaire de conduites (en ml)	49 844	51 901	4%
Capacité épuratoire existante (en Eq.hab)	22 135	22 135	0%
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de contrats - abonnés	3 931	4 020	2%
Nombre de clients facturés	3 907	3 996	2%
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) avant application des coefficients correcteurs	462 463	440 240	-5%
Nombre de branchements raccordables depuis plus de 2 ans	64	63	-2%
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Volumes épurés (en m3)	488 023	542 054	11%
Quantité de boues produites (en tMS)	57,2	76,9	34%
<u>Indicateurs qualitatifs</u>			
Nombre de bilans 24h officiels réalisés	49	61	24%
Taux de conformité des bilans	71%	89%	25%

2.2 LES FAITS MARQUANTS

- ▶ Step Lorrain et Marigot pont brosse aération en panne, pose en provisoire des hydro éjecteurs
- ▶ Marigot pont racleur en panne sera renouvelé courant 2010
- ▶ Step Cité Grenade file n°1 à l'arrêt, fissure du clarificateur. En attente de réparation
- ▶ Réseau Bois Lézard : pose d'une vanne de purge au point haut du réseau

2.2.1 Les ouvrages et les installations mis hors service

- ▶ Néant.

2.2.2 Les ouvrages et les installations mis en service

- ▶ Mise en service du réseau bois lézard-Bellevue :
 - ✓ 1 poste de refoulement
 - ✓ 1 bâche de mise en charge
 - ✓ 1 Poste d'injection d'air
 - ✓ 1 Vanne motorisée

3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

- L'ensemble des ouvrages des **STEP de Lorrain sous Bois et Marigot bourg**, est détérioré ce qui rend l'exploitation très difficile et les nombreuses réparations très couteuses sur ces sites.
- La **STEP de Cité Grenade** devrait faire l'objet d'une rénovation optimisée, notamment au niveau du clarificateur où des fuites ont été décelées et le maintien en l'état a conduit à privilégier le fonctionnement de l'autre file ; le clarificateur doit être changé, en évitant le type de matériau actuel; la réparation de ces structures composites est quasi impossible, les forces s'exerçant sur l'ensemble étant susceptibles de tout comprimer lors de la vidange de l'ouvrage pour intervention.
- Sur la **STEP d'Hackaert**, il serait souhaitable d'envisager une modification de la plate-forme de manière à pouvoir mettre en place une benne de plus grande capacité que celle de 6 m³ en place, sachant que le silo à boues a une capacité de 72 m³
- Sur la **STEP de Sainte-Catherine**, il serait nécessaire d'étudier la possibilité de modifier les installations en y incluant un système d'extraction des boues au fond des décanteurs (élément primordial omis lors de la construction).
- Sur la **STEP Case Paul**, il serait judicieux de repenser totalement les ouvrages en remplaçant cette structure obsolète d'un point de vue hydraulique et structurel (ouvrages inadaptés, de l'aération au canal venturi mis en place en sortie).
- Sur la **STEP de Reculée**, il serait nécessaire d'envisager des travaux de modification du diamètre des conduites, notamment celle en sortie du dégazeur via le clarificateur, de manière à améliorer le fonctionnement des installations et éviter les rejets intempestifs d'effluents dans le milieu naturel.

4 L'ORGANISATION DE SAUR

4.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 6 Directions Régionales et 25 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

Présentation générale

La Région SAUR Antilles

SAUR aux Antilles, c'est :

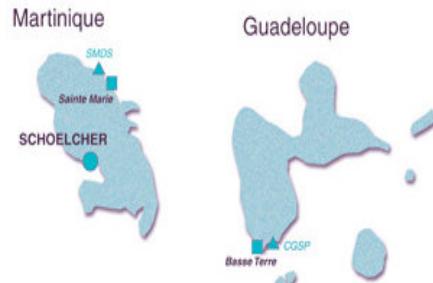
en Martinique,
La **SMDS** avec une Direction Régionale
à Fort de France,

et 2 secteurs opérationnels :

- SMDS, Secteur de Schoelcher
- SMDS, Secteur de Sainte Marie,

en Guadeloupe,

La **CGSP** à Basse Terre,

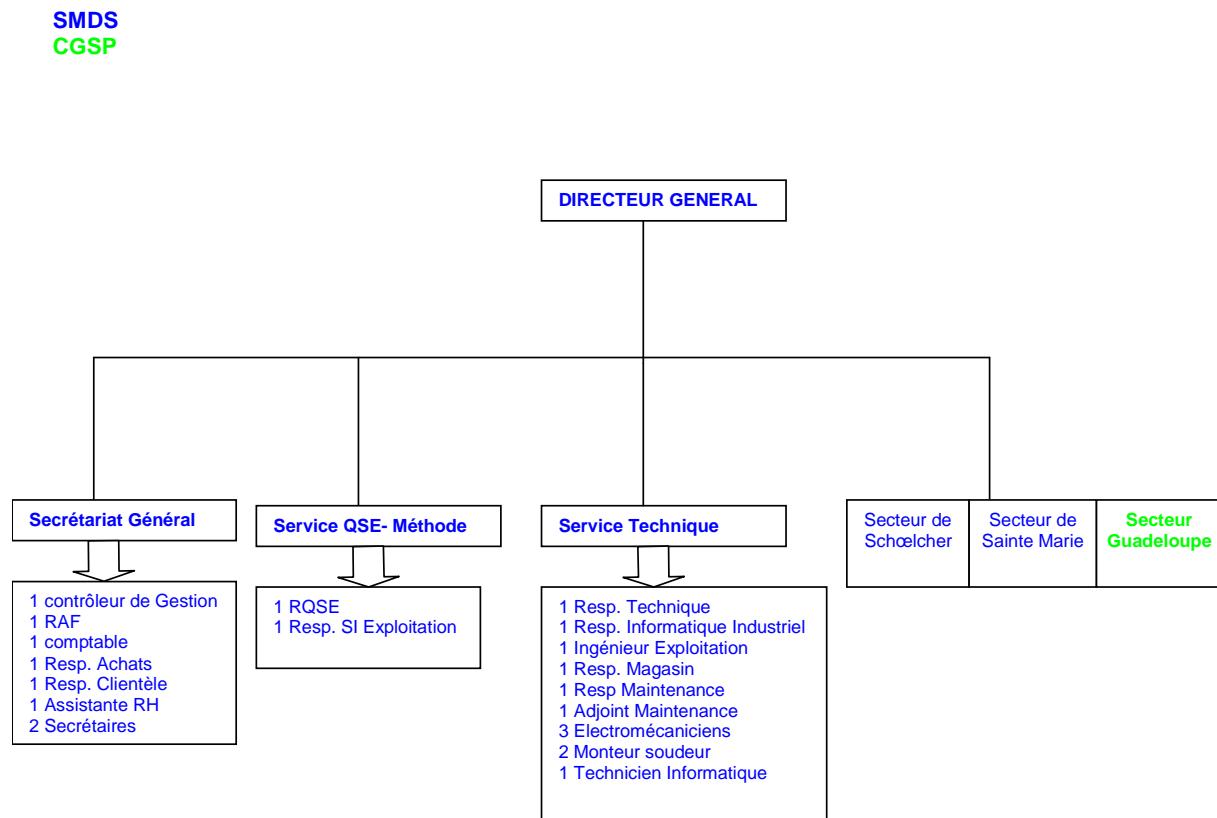


4.2 LE PERSONNEL

4.2.1 Organisation régionale

Organigramme

SAUR AUX ANTILLES



4.2.2 Organisation du secteur

Présentation générale

SMDS SECTEUR SAINTE MARIE

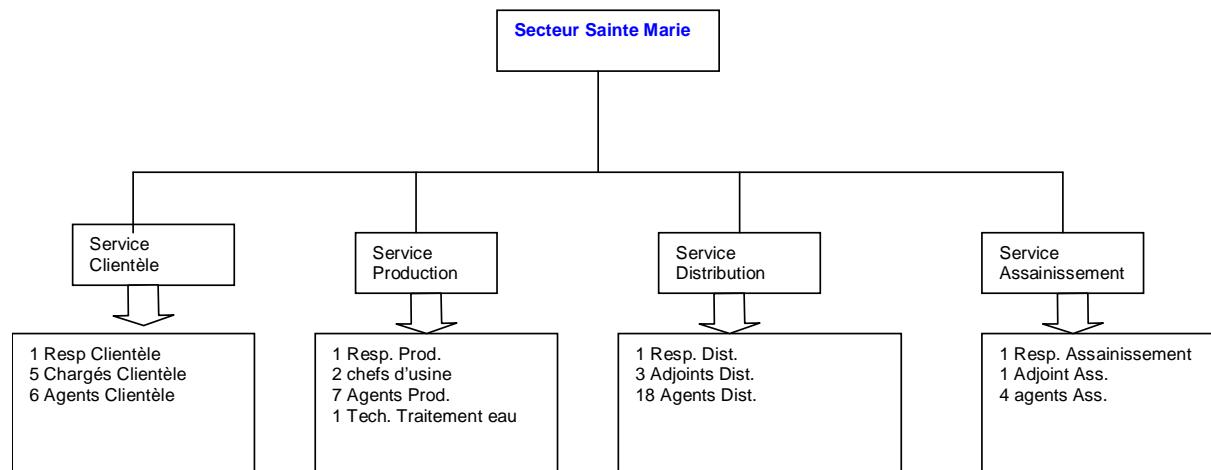
Missions

SMDS secteur Sainte Marie gère les contrats d'affermage d'eau potable et d'eaux usées du S.C.N.A, d'eau potable de la ville du Morne Rouge et le contrat d'exploitation de l'usine de La Capot.

Les missions de SMDS secteur Sainte Marie sont les suivantes :

- Exploitation au quotidien des stations et des réseaux d'eau et d'assainissement confiés
- Relations courantes avec les Collectivités
- Relations au quotidien avec les clients consommateurs,
- Permanence du service 24 h / 24 h
-

Organigramme



4.3 LES MOYENS

4.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de trois laboratoires d'analyses accrédités COFRAC intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat. En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés.

LABORATOIRE REGIONAL SAUR OUEST
56005 VANNES CEDEX

Rapport Annuel du Déléguétaire

LABORATOIRE REGIONAL SAUR SUD EST
30936 NIMES CEDEX 09

LABORATOIRE REGIONAL SAUR NORD ILE DE FRANCE NORMANDIE ET NATIONAL
78312 MAUREPAS

Ces laboratoires assurent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

4.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux
2. Hydraulique
3. Maintenance
4. Informatique industrielle
5. Logiciels métiers
6. Logistique et achats

4.3.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES	Gestion des équipements de mesures
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du déléguétaire destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF	Gestion de la maintenance
PDI / MOBITECH	Planification des interventions de terrain
VAL	Gestion des épandages agricoles
AGATE	Gestion de l'assainissement non collectif
CART@JOUR - ANC	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Informatique)
AQUASOFT	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y compris de la qualité de l'eau
BACARA	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
NET & GIS	Cartographie informatisée des réseaux
WINRAM	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
CHARLINE	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
STANDARDS	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
D'AUTOMATISMES	Système de supervision locale des installations de production ou traitement
ELOISE et SCOPE	Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement
TOPKAPI	Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des
@collectivité	

installations, suivi des contrôles des installations
d'assainissement non collectif

4.3.4 Les ressources matérielles du secteur

Moyens

	Moyens SAUR Antilles
Mini-pelles	1
Pompe épuisement	2
Compresseurs	1
Tronçonneuses	3
Machine à percer en charge	1
Groupe Electrogène mobile	1
Poste de soudure	2
Serveur de supervision	1
Matériel de détection des conduites	1
Corrélateur acoustique	2
Postes informatiques	30
Véhicules	44

Détail des véhicules :

IMMAT	MARQUE	GAMME
930 AZA 972	RENAULT	KANGOO
438 AZR 972	RENAULT	CLIO
423 AZR 972	NISSAN	KING CAB 4X4
764 BAA 972	RENAULT	KANGOO
228 BAX 972	RENAULT	KANGOO
229 BAX 972	RENAULT	KANGOO
230 BAX 972	RENAULT	KANGOO
547 BAX 972	RENAULT	KANGOO
36 BBG 972	RENAULT	KANGOO
246 BBH 972	RENAULT	KANGOO
247 BBH 972	RENAULT	KANGOO
65 BBJ 972	RENAULT	MASCOTT
498 BBM 972	RENAULT	KANGOO
497 BBM 972	RENAULT	KANGOO
805 BAY 972	RENAULT	CLIO
240 BBH 972	NISSAN	QASH QAI
840 BBT 972	RENAULT	CLIO
104 BBT 972	RENAULT	KANGOO
338 BBY 972	RENAULT	KANGOO
328 BBY 972	RENAULT	CLIO
560 BCA 972	TOYOTA	PICK UP 4X2

AB-851-ML	TOYOTA	PICK UP 4x2
AB-864-NH	TOYOTA	PICK UP 4x4
AB-867-ML	TOYOTA	PICK UP 4x2
AB-733-NH	TOYOTA	PICK UP 4x4
AB-706-NH	TOYOTA	PICK UP 4x4
AB-772-NH	TOYOTA	PICK UP 4x4
AB-923-ML	TOYOTA	PICK UP 4x2
AB-824-NJ	CITROEN	BERLINGO
AB-932-NJ	CITROEN	BERLINGO
AB-420-NJ	CITROEN	BERLINGO
AB-089-NK	CITROEN	BERLINGO
AB-010-NK	CITROEN	BERLINGO
AB-750-XN	RENAULT	CLIO
AB-787-XN	RENAULT	CLIO
AC-324-TP	CITROEN	BERLINGO
AC-684-ZQ	CITROEN	BERLINGO
AC-687-ZQ	CITROEN	BERLINGO
AV-462-RC	RENAULT	KANGOO
AV-844-RC	RENAULT	KANGOO
AV-486-RC	RENAULT	KANGOO
AW-784-VJ	TOYOTA	PICK UP 4X4
AW-914-HA	ISUZU	N EVOLUTION N35
AW-917-HA	ISUZU	N EVOLUTION N35

4.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

4.4.1 L'organisation régionale

La permanence de service

Dispositif d'alerte

- Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par l'ensemble du secteur d'exploitation, relayé si besoin, par les services de la Direction.
- En dehors de ces horaires, les clients peuvent continuer à composer le n° d'accès indiqué sur leur facture :
 - ils sont mis en relation avec un responsable de **permanence 24h/24 et 7j/7**.
 - ce dernier déclenche l'intervention d'un agent ayant les compétences pour l'intervention mais peut également faire appel, si besoin, au renfort d'un électromécanicien d'astreinte ou d'un autre agent de terrain.
- L'électromécanicien de permanence peut également recevoir des informations transmises par notre système de télésurveillance (TOPKAPI).

Rapport Annuel du Déléguétaire

Les moyens humains

- Le niveau II de permanence
 - reçoit les appels clients ainsi que les appels de télésurveillance
 - coordonne les interventions des niveaux III sur le terrain.
- En cas d'incident majeur (pollution, manque d'eau généralisée, accident...), le niveau II fait appel au **cadre de permanence** de niveau I, qui :
 - mettra en œuvre les dispositions d'urgence
 - assurera la liaison entre l'astreinte locale et les services de l'Etat

Les moyens techniques

- Un standard téléphonique

Ce central permet de donner un **message d'information** paramétrable à distance par l'agent de permanence en cas de perturbation sur le réseau

- Un central de Supervision (TOPKAPI).

Il permet de traiter et prioriser toutes les alarmes et informations en provenance des installations.

4.4.2 L'organisation secteur

Les moyens humains

Le secteur de Sainte-Marie dispose en permanence d'une astreinte composée de :

- 6 agents de niveau III affectés au réseau et aux installations, dont un spécifiquement dédié à l'assainissement.
- 1 électromécanicien de niveau III

4.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

4.5.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000



La certification ISO 9001 :
Notre Compétence, Votre Garantie

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur en France a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 10 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service ou de la prestation technique rendus.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels pouvant impacter la satisfaction des clients et des consommateurs (respect des obligations contractuelles) et leur santé (risque sanitaire associé à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable).

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'eau et de l'assainissement, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs, assure un traitement efficace et rapide des réclamations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité de réaction dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que DDASS, préfecture, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent à Saur d'être certifiée selon la norme internationale ISO 9001 : 2008, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni.

Cette reconnaissance externe, délivrée par Afnor Certification, participe à la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette certification ISO 9001 est avant tout un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une information permanente à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques) et de la collectivité (rapport annuel du déléguétaire)

Rapport Annuel du Déléguétaire

- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets...

SAUR ANTILLES a renouvelé son certificat ISO 9001 version 2008 délivré par l'AFAQ en Octobre 2009.

Notre engagement dans cette démarche de management, fortement mobilisatrice des compétences, est motivé par notre volonté constante d'amélioration de nos performances et de la qualité de nos prestations en tenant compte de la sécurité des collaborateurs et de notre environnement.

5 LE CONTRAT

5.1 LES INTERVENANTS

5.1.1 La collectivité

Nom de la collectivité : Syndicat des Communes du Nord Atlantique

Le Maire ou Président : Monsieur Joachim BOUQUETY

Le Directeur : Madame LUCIEN REINETTE

Siège : Quartier DUHAMELIN – 97225 LE MARIGOT

Téléphone : 05.96. 53.53.72

Télécopie : 05.96. 53.62.97

e.mail : scna@wanadoo.fr

5.1.2 Les collectivités adhérentes

Nom de la commune	Nom du (des) délégué(s)	N° téléphone Mairie
AJOUPA BOUILLO	M. SUEDILE, M. BONTE	05.96.53.32.22
BASSE POINTE	M. LINVAL, Mme DENVAL	05.96.78.50.44
GRAND RIVIERE	M. BOUQUETY, Mme MOREAU	05.96.55.77.77
GROS MORNE	M. JEAN ZEPHIRIN, M. DINTIMILLE	05.96.67.50.11
LORRAIN	M. ABELKALON	05.96.53.44.22
MACOUBA	M. CRETINOIR	05.96.78.53.68
MARIGOT	M. MARTINEL et Mme YERRO	05.96.53.50.09
SAINTE MARIE	M. JUPITER, M. COURSET	05.96.69.30.06
TRINITE	M. TICAL, Mme TELLE	05.96.58.20.12

5.1.3 Le service chargé du contrôle

Organisme : Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts

Interlocuteur :

Adresse : JARDIN DESCLIEUX – 97200 FORT DE FRANCE

Téléphone : 05.96.71.20.85 / 06.96.22.53.39

Télécopie : 05.96.71.20.39

e.mail :

5.1.4 La police de l'eau

Interlocuteur : Mme Claudie BRIAND (DAF) / M. Gérard PANCRATE (DDE)

Adresse : Jardin Desclieux - B.P 642 - 97262 FdF / Immeuble des Douanes - BP625 - av. F.Mitterand - 97200 FdeF

Téléphone : 05 96 71 21 03 / 05 96 72 83 67

Télécopie : 05 96 71 20 39 / 05 96 72 83 90

e.mail : claudie.briand@agriculture.gouv.fr / gerard.panrate@equipement.gouv.fr

5.1.5 L'agence de l'eau

Nom de l'Agence : Office Départemental de l'Eau de la Martinique

L'interlocuteur : Madame Jeanne DEFOI (Directrice)

Adresse : 7 Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France

Téléphone : 05.96.48.47.20

Télécopie : 05.96.63.23.67

e.mail : ode972@wanadoo.fr

5.1.6 Le déléguétaire SAUR

SMDS

Directeur Délégué : Monsieur Vincent PONZETTO (remplacé en 2010 par Fabrice HAZARD)

Adresse : Z.A. Belle Etoile – 97230 SAINTE MARIE

Téléphone : 0596 69 54 74

Télécopie : 0596 69 30 00

e.mail : yponzett@saur.fr / fhazard@saur.fr

5.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :	Affermage
Date d'effet :	01/04/2005
Durée du contrat :	12 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :	31/03/2017

5.3 VIE DU CONTRAT

5.3.1 Les avenants signés dans l'année

Néant.

5.3.2 Les avenants

Néant.

5.3.3 Les clauses de révision atteintes

Sans objet.

5.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

5.4.1 Les conventions

5.4.1.1 *Les conventions de rejet*

Néant.

5.4.1.2 *Les autres conventions*

Néant.

5.4.2 **Les biens de reprise**

Il s'agit des biens qui appartiennent au déléguétaire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

5.4.3 **Les engagements liés au personnel**

1^{er} cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

2^{eme} cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies

2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

5.4.4 **Les flux financiers**

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

Rapport Annuel du Déléguétaire

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).

6 LA GESTION CLIENTELE

6.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

6.1.1 Nombre total de branchements raccordés au 31 décembre de l'année

Commune	2008	2009	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	834	844	1,20 %
GRAND'RIVIERE	32	31	-3,13 %
GROS-MORNE	136	194	42,65 %
L AJOUPA-BOUILLOU	77	78	1,30 %
LA TRINITE	33	35	6,06 %
LE LORRAIN	553	563	1,81 %
LE MARIGOT	486	491	1,03 %
MACOUBA	105	107	1,90 %
SAINTE-MARIE	1 611	1 610	-0,06 %
Total de la collectivité	3 867	3 953	2,22 %
Evolution N/N-1	-	2,22 %	

6.1.2 Les branchements raccordables

Nombre de clients raccordables au 31 décembre

Commune	Raccordables depuis moins de 2 ans	Raccordables depuis plus de 2 ans
L AJOUPA-BOUILLOU	2	14
BASSE-POINTE	0	11
GRAND'RIVIERE	1	0
GROS-MORNE	0	16
LE LORRAIN	1	4
MACOUBA	0	1
LE MARIGOT	0	3
SAINTE-MARIE	0	6
LA TRINITE	1	8
Total de la collectivité	5	63

Aucun des clients raccordables n'a, à ce jour, sollicité un raccordement auprès de nos services en dépit des courriers transmis les enjoignant de le faire.

6.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES

Ce tableau présente le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2008	2009	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	844	855	1,30 %
GRAND'RIVIERE	32	32	0,00 %
GROS-MORNE	151	210	39,07 %
L AJOUPA-BOUILLOU	90	94	4,44 %
LA TRINITE	43	43	0,00 %
LE LORRAIN	559	568	1,61 %
LE MARIGOT	490	494	0,82 %
MACOUBA	105	108	2,86 %
SAINTE-MARIE	1 617	1 616	-0,06 %
Total de la collectivité	3 931	4 020	2,26%
Evolution N/N-1	-	2,26 %	

6.3 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2008	2009	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	844	855	1,30 %
GRAND'RIVIERE	32	32	0,00 %
GROS-MORNE	151	210	39,07 %
L AJOUPA-BOUILLON	90	94	4,44 %
LA TRINITE	43	43	0,00 %
LE LORRAIN	556	565	1,62 %
LE MARIGOT	485	489	0,82 %
MACOUBA	105	108	2,86 %
SAINTE-MARIE	1 601	1 600	-0,06 %
Total de la collectivité	3 907	3 996	2,28%
Evolution N/N-1	-	2,28 %	

6.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

6.4.1 Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2008	2009	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	101 797	98 974	-2,77 %
GRAND'RIVIERE	3 547	3 865	8,97 %
GROS-MORNE	12 423	12 849	3,43 %
L AJOUPA-BOUILLON	12 282	11 629	-5,32 %
LA TRINITE	3 639	3 808	4,64 %
LE LORRAIN	72 520	64 408	-11,19 %
LE MARIGOT	42 854	43 365	1,19 %
MACOUBA	16 920	15 924	-5,89 %
SAINTE-MARIE	196 481	185 418	-5,63 %
Total de la collectivité	462 463	440 240	-4,81%
Evolution N/N-1	-	-4,81 %	

6.4.2 Les volumes assujettis à l'assainissement par type de branchements

Volumes globaux annuels exprimés en m³ avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2009	Dont < 200 m ³ /an	Dont 200 < conso < 6 000 m ³ /an	Dont conso > 6 000 m ³ /an
BASSE-POINTE	98 974	578	98 396	0
GRAND'RIVIERE	3 865	0	3 865	0
GROS-MORNE	12 849	154	12 695	0
L AJOUPA-BOUILLON	11 629	25	11 654	0
LA TRINITE	3 808	13	3 795	0
LE LORRAIN	64 408	425	63 983	0
LE MARIGOT	43 365	336	43 029	0
MACOUBA	15 924	33	15 891	0
SAINTE-MARIE	185 418	1 684	168 088	15 646
Total de la collectivité	440 240	3 198	421 396	15 646
Consommation moyenne par type de branchement	-	-	-	-

6.4.3 Liste détaillée des industriels avec consommation supérieure à 6000 m³/an

Commune	Nom de l'usager	Volume consommé en 2008	Volume consommé en 2009	Evolution N / N-1
Sainte Marie	SNC ANSE EMERAUDE Domaine de Ste marie	12 675	15 646	23,44%

Seuls les clients considérés comme industriels sont repris dans ce tableau, d'où les éventuelles différences avec le tableau de synthèse du paragraphe 6.4.2. Les branchements communaux ne figurent pas dans ce tableau.

6.4.4 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

6.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2008	Nombre en 2009
PRODUIT / EAUX USEES / Odeurs	1	1
PRODUIT / EAUX USEES / Réseau bouché	1	-

6.6 LE PRIX DE L'EAU

6.6.1 Le prix de l'eau

FACTURATION SCNA - 2EME SEMESTRE 2009

EAU USEE					
Commune	Périodicité	Révision	Répartition	Part fixe	Part variable en € / m ³
SCNA	ANNUEL	Prix de base	Collectivité	0,00	0,9148
			SMDS	28,00	0,6900
		Total	28,00	1,6048	
		1,0000	Collectivité	0,00	0,9148
		1,12394	SMDS	31,47	0,7755
	TRIMEST.	Total	31,47	1,6903	
		Collectivité	0,00		
		SMDS	7,87		
		Total	7,87		

6.6.2 L'évolution du prix au m³

	2008	2009	Evolution N/N-1
Part aep SCNA	0,55 €	0,55 €	0,00%
Part aep SMDS	1,0361 de 0 à 50 m3, 1,3813 de 51 à 120 m3	1,1850 de 0 à 50 m3, 1,5799 de 51 à 120 m3	14,37% 14,38%
Part eu SCNA	0,91 €	0,91 €	0,00%
Part eu SMDS	0,77 €	0,78 €	1,28%
Part taxes (hors tva et octroi de mer)	0,36 €	0,38 €	5,69%
Total	3,98 €	4,21 €	5,76%

Prix AEP + EU pour une consommation de 120 m³/ an hors abonnement.

6.7 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail www.saur.com.

Les clients de SMDS, société filiale de Saur, ont accès à ces mêmes services à partir de l'adresse www.smds.fr où ils sont accueillis, puis redirigés vers le site Saur où ils peuvent créer leur espace client.

► Le site clientèle Saur : une agence en ligne 24 heures sur 24.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

> Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

L'internaute peut y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Il peut :

- changer son adresse de facturation,
- modifier ses identifiants de connexion
- modifier ou communiquer ses coordonnées bancaires,
- modifier son mode de paiement,
- communiquer le relevé de son compteur,
- souscrire à un nouvel abonnement,
- résilier son abonnement en cours,
- demander une fermeture temporaire de branchement,
- demander un devis pour un branchement
- régler sa facture par carte bancaire
- ou nous écrire, tout simplement.

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, abonnement au service de l'eau.

> Facture sur internet

En 2010, un nouveau service, partiellement déployé pour la période de novembre 2009 à mai 2010, permettra à tous les clients de Saur de choisir de recevoir leur facture via internet. L'inscription à ce service s'effectue en ligne, la seule condition préalable étant le règlement des factures par prélèvement. Le client est averti par mail de la mise à disposition de sa facture, une quinzaine de jours

Rapport Annuel du Déléguétaire

avant son prélèvement. Les factures sont disponibles sur l'Espace Client pendant une durée de 5 ans. Le client peut se désinscrire à tout moment.

> Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- la qualité de l'eau dans sa commune,
- une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...),
- les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées),
- des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- Un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).

► Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- des conseils pratiques
- un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- des réponses aux questions les plus fréquentes,
- l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- un simulateur de consommation,
- une série de liens sur le thème de l'eau,
- et aussi un espace pour les enfants, qui y retrouvent les aventures d'Akwa le petit personnage créé par Saur pour les sensibiliser à la protection de l'eau.

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées et implantations de Saur en France.

7 LE PATRIMOINE DU SERVICE

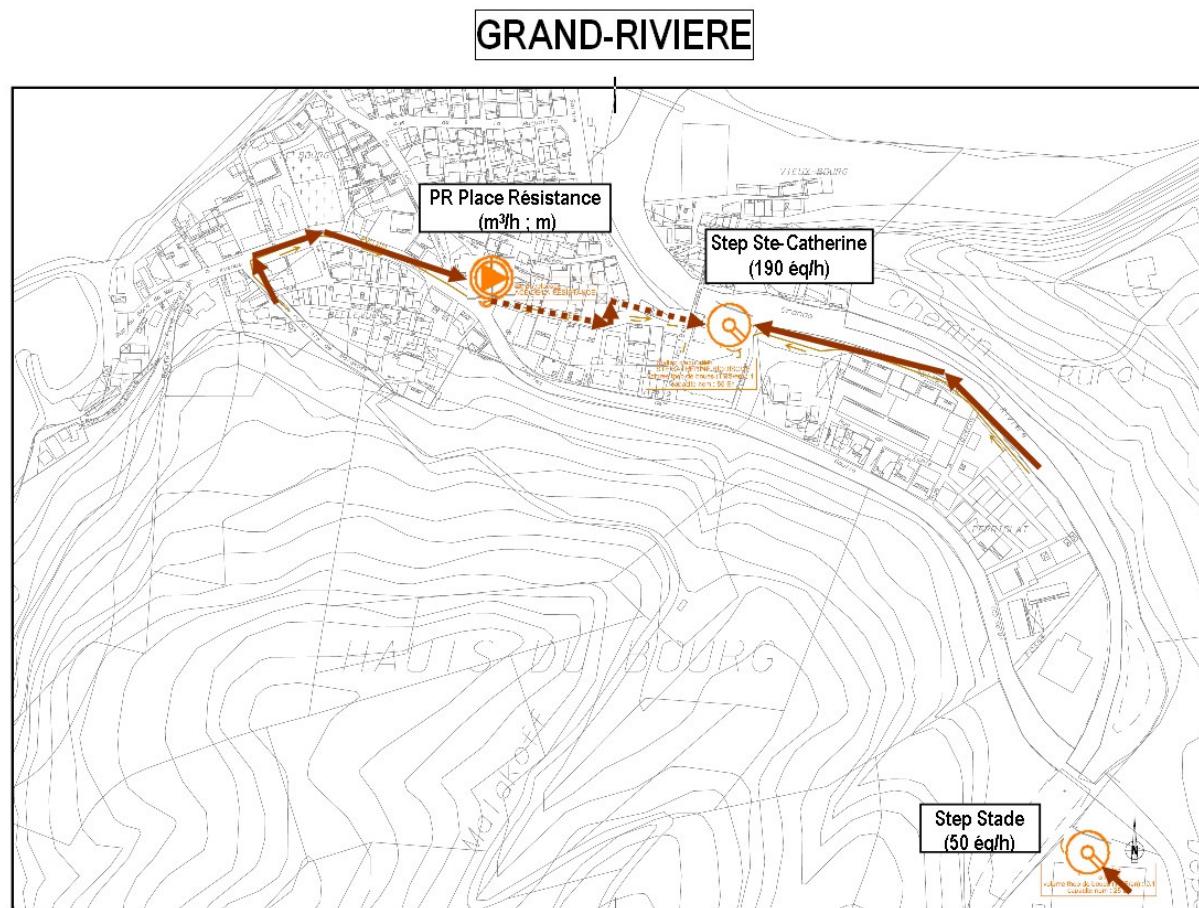
Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve le réseau de collecte pour lequel le détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

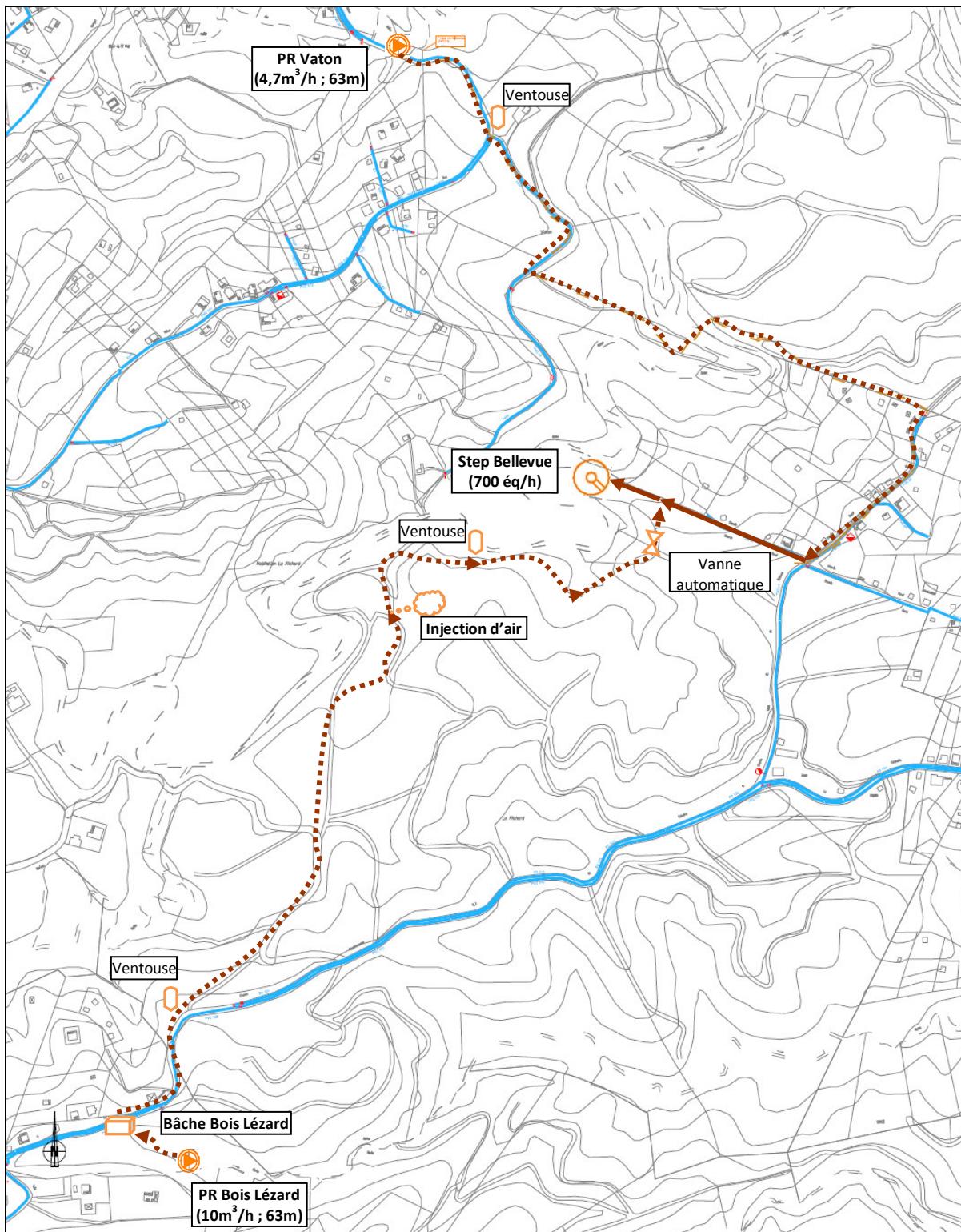
Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

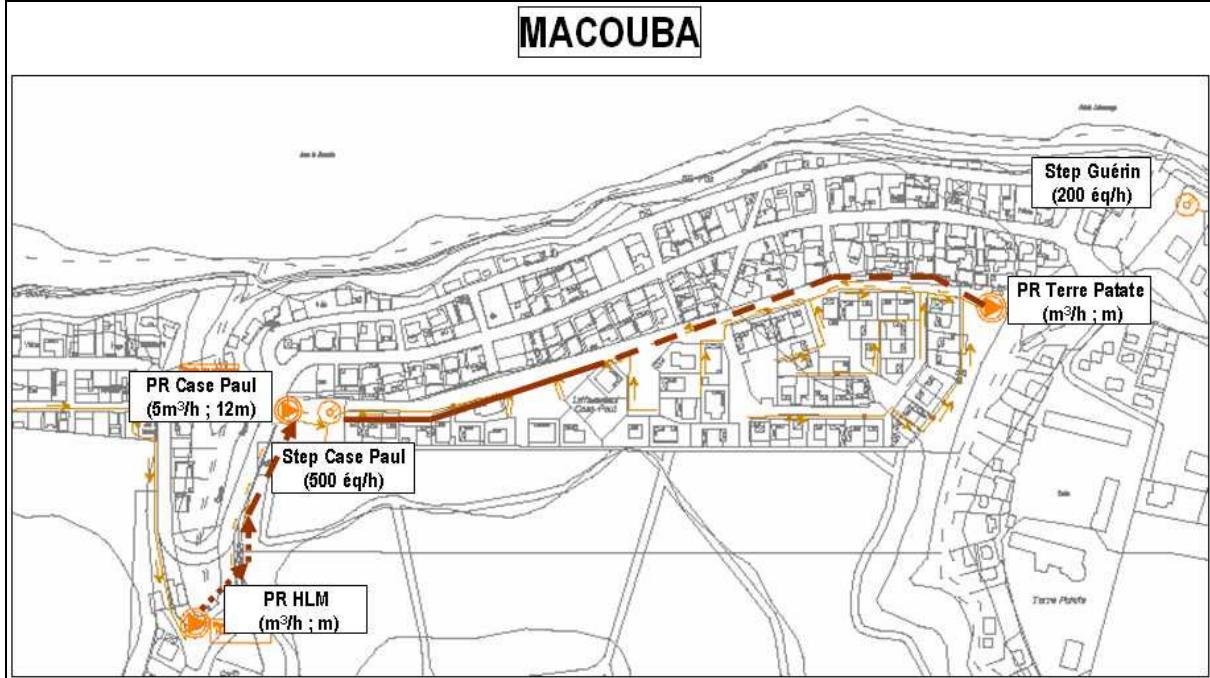
7.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT



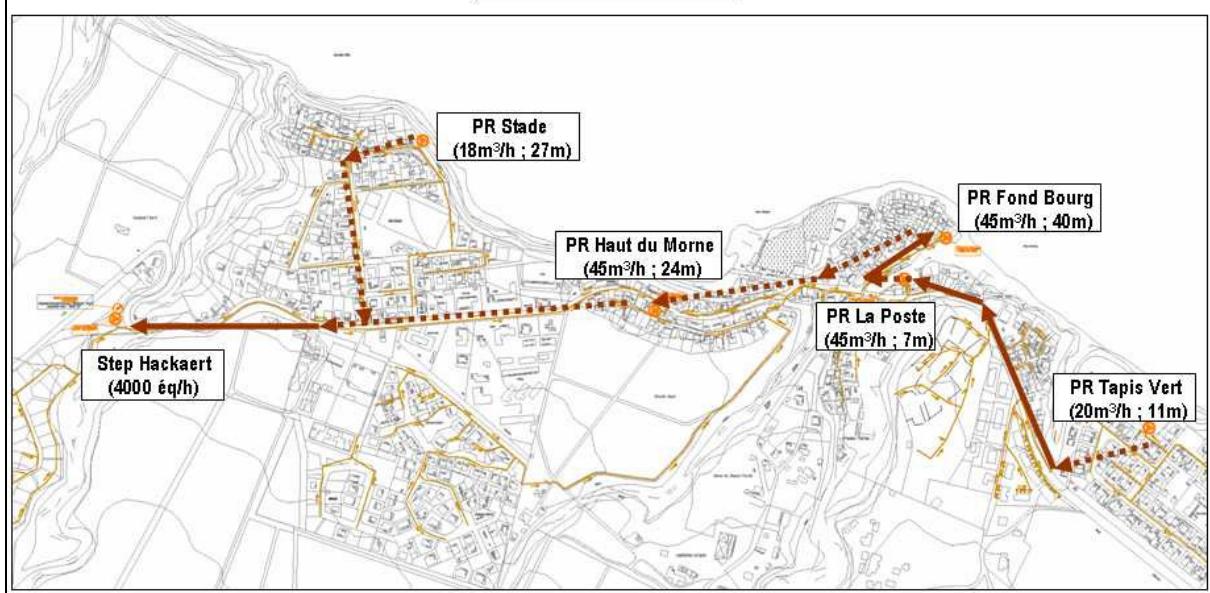
TRINITE

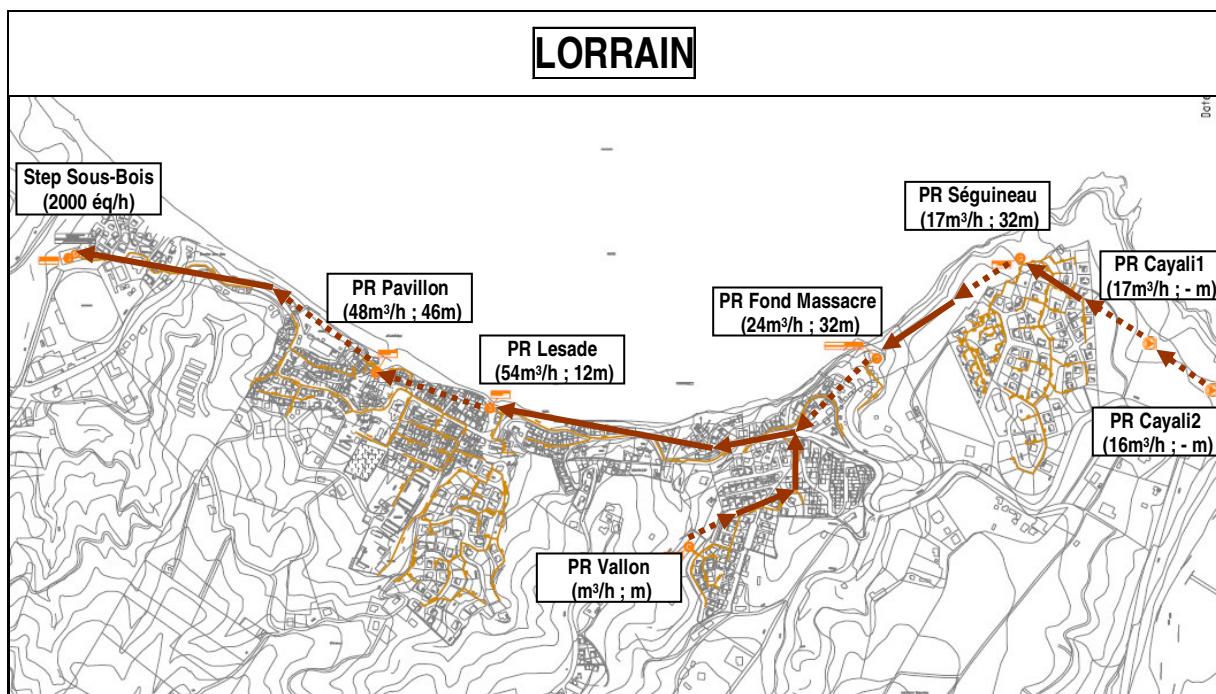
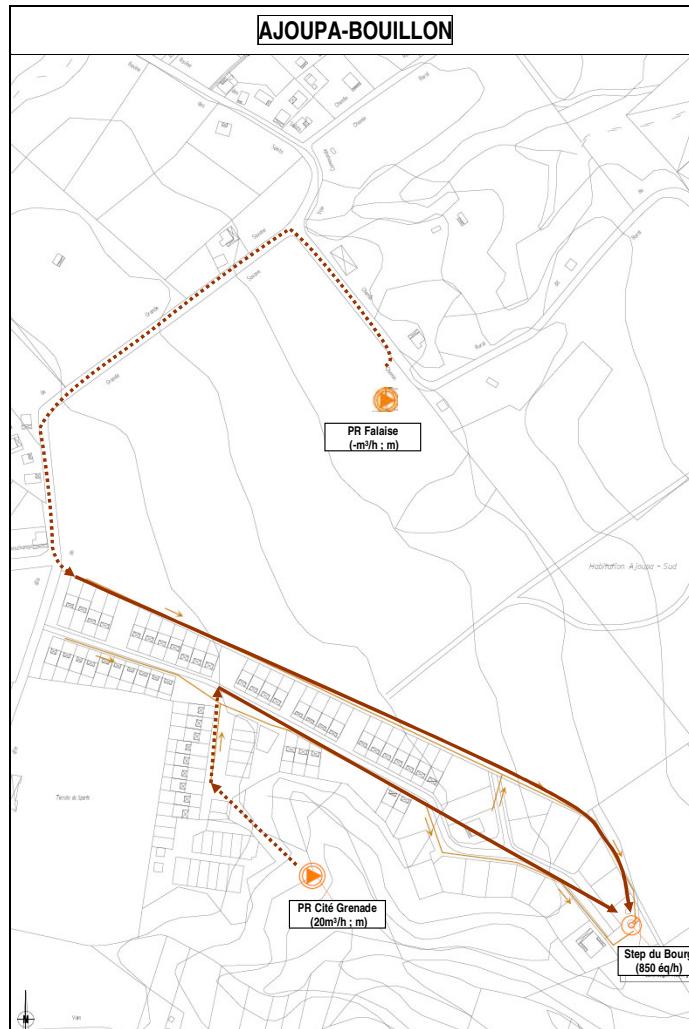


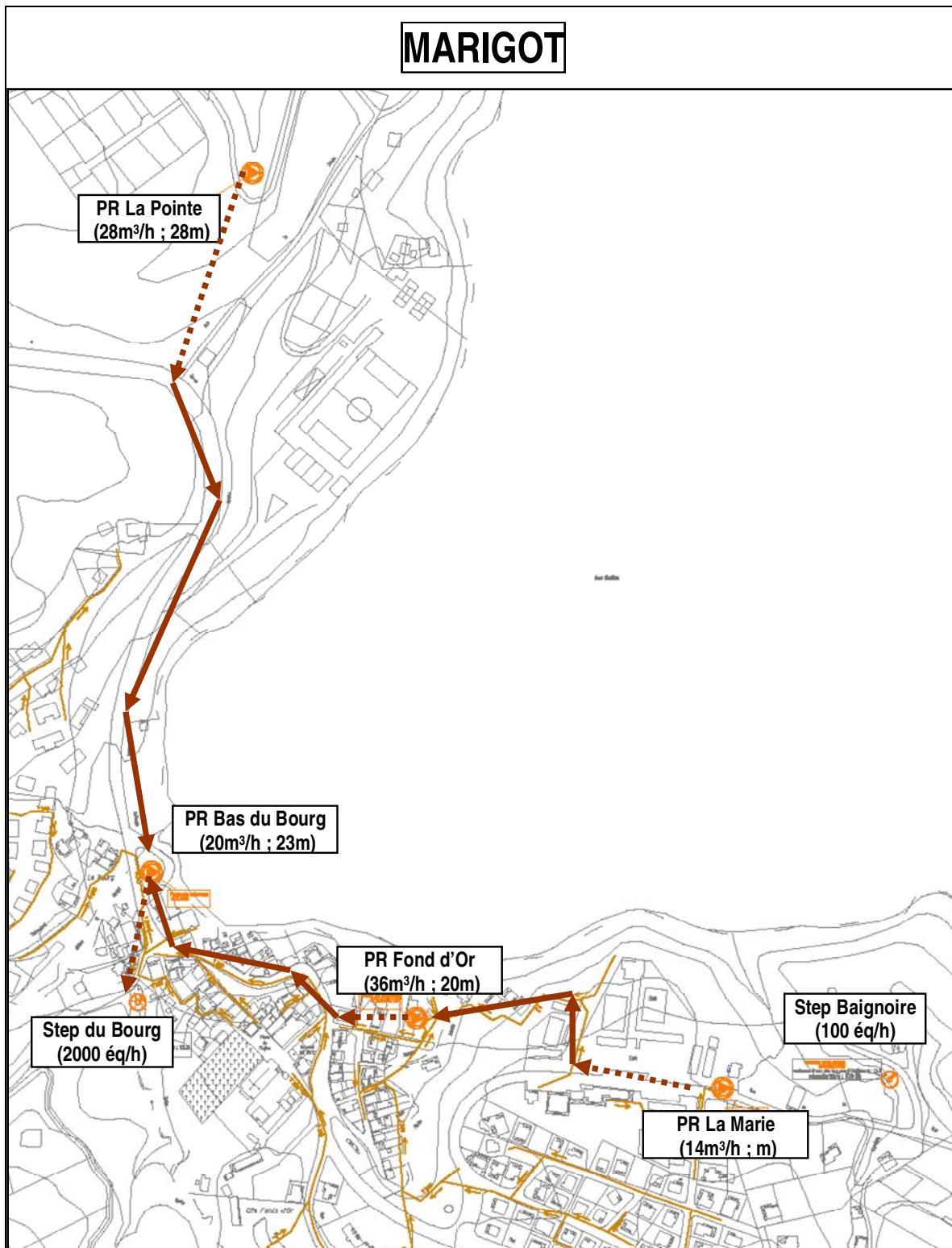
MACOUBA



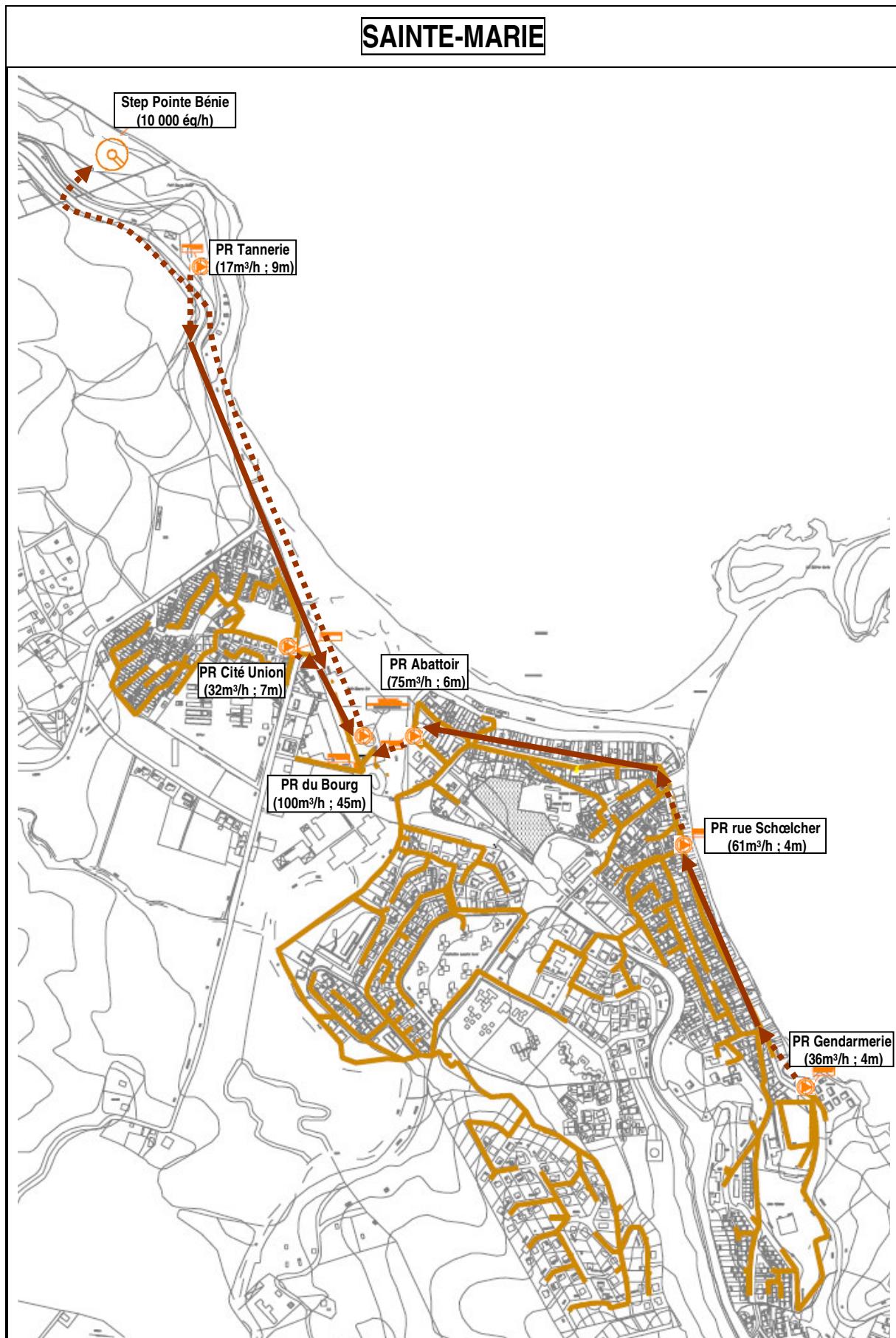
BASSE-POINTE

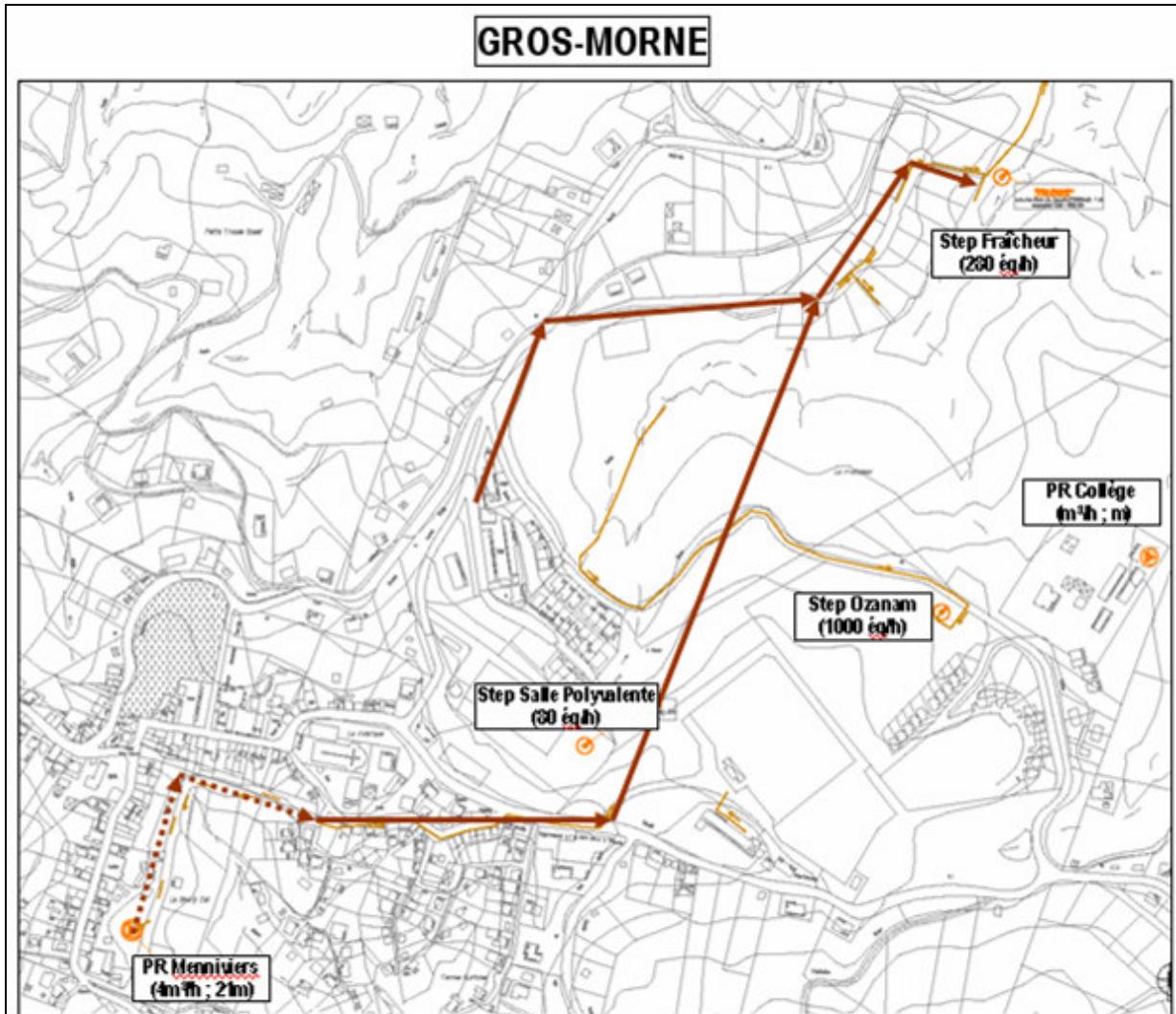






SAINTE-MARIE





7.2 LE RESEAU

7.2.1 Les canalisations

Diamètre (mm)	Nature	Extension de l'année (ml)		Linéaire total (ml)	
		Unitaire	Séparatif	Unitaire	Séparatif
GRAVITAIRE					
Circulaire ?	Amiante ciment	0	0	0	58
Circulaire ?	Autres	0	0	0	32 288
Circulaire 150	Autres	0	0	0	278
Circulaire 160	Autres	0	0	0	398
Circulaire 200	Autres	0	0	0	2 111
Circulaire 300	Autres	0	0	0	43
Circulaire ?	Fonte	0	0	0	66
Circulaire 150	Fonte	0	0	0	25
Circulaire 160	Fonte	0	0	0	188
Circulaire 200	Fonte	0	0	0	1 768
Circulaire 250	Fonte	0	0	0	512
Circulaire 300	Fonte	0	1 178	0	1 178
Circulaire ?	Pvc	0	0	0	2 023
Circulaire 150	Pvc	0	90	0	1 072
Circulaire 160	Pvc	0	0	0	234
Circulaire 200	Pvc	0	1 006	0	3 862
REFOULEMENT					
Circulaire ?	Autres	0	0	0	3 127
Circulaire 160	Autres	0	0	0	2 174
Circulaire 63	Autres	0	0	0	494
Total		0	2 274	0	51 901

Dans le cadre de l'harmonisation des fonds de plan au niveau national et dans l'objectif de superposition avec d'autres bases de données géographiques (altimétrie, base adresse, hydrographie...), SAUR s'est dotée d'un nouveau fond de plan cadastral appelé Référentiel à Grande Echelle (RGE). Le recalage de l'ensemble des réseaux sur ce nouveau support ayant une meilleure précision, a pu occasionner une baisse ou une augmentation du linéaire par rapport à l'année précédente.

7.2.2 Les branchements

Cf. § 6.1

7.3 LES POSTES DE RELEVEMENT

Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	HMT	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1995	45 m3/h	40 mCE	Refoulement vers PR Haut du Morne	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1991	45 m3/h	24 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Réseau EP
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	23 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Fond Bourg	OUI	NON	rivière de Basse-Pointe
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	18 m3/h	27 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer
Poste de relevage station Hackaert	BASSE-POINTE	1991	81 m3/h	5 mCE	-	OUI	NON	rivière Hackaert

Rapport Annuel du Déléguétaire

RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	BASSE- POINTE	1993	20 m3/h	11 mCE	Refoulement vers PR la Poste	OUI	NON	Mer
Poste de relevage Place de la Résistance	GRAND'RIVIE RE	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers STEP Ste Catherine Biodisque	NON	NON	Réseau EP
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	GROS- MORNE	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Bellevue Trinité	NON	NON	Ravine non pérenne puis Rivière Petit Galion
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	GROS- MORNE	2003	4 m3/h	21 mCE	Refoulement vers STEP Fraîcheur	OUI	NON	Ravine non pérenne puis Rivière Petite Lézarde
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	L AJOUPA- BOUILLON	2005	20 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	ravine puis rivière Capot
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	L AJOUPA- BOUILLON	2008	- m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	NON	NON	Réseau EP
Poste de relevage Cayali 1	LE LORRAIN	2007	17 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage Cayali 2	LE LORRAIN	2007	16 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	54 m3/h	12 mCE	Refoulement vers PR Pavillon	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	LE LORRAIN	1988	48 m3/h	46 mCE	Refoulement vers STEP Sous Bois	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	17 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Crochemort	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de station SOUS BOIS	LE LORRAIN	1986	38 m3/h	7 mCE	-	OUI	NON	rivière du Lorrain puis mer
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	LE LORRAIN	2006	- m3/h	-	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Crochemort
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	LE LORRAIN	2005	24 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Fond Massacre
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	LE MARIGOT	1986	36 m3/h	20 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	LE MARIGOT	2005	28 m3/h	28 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	LE MARIGOT	1985	20 m3/h	23 mCE	Refoulement vers STEP Bourg de Marigot	OUI	NON	Mer
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	LE MARIGOT	2006	14 m3/h	-	Refoulement vers PR Fond d'Or	NON	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	MACOUBA	2006	5 m3/h	12 mCE	-	NON	NON	STATION D'EPURATION
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	MACOUBA	2005	- m3/h	-	-	NON	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage HLM (Macouba)	MACOUBA	2003	- m3/h	-	Refoulement vers STEP Case Paul	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	SAINTE- MARIE	1980	36 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Schoelcher	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	SAINTE- MARIE	1985	32 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Ste Marie	OUI	NON	Ravine puis mer

Rapport Annuel du Déléguétaire

Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1976	75 m3/h	6 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Rivière de Ste-Marie puis Mer
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1994	9 m3/h	37 mCE	Refoulement vers STEP de Reculée	OUI	NON	Réseau EP
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	61 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Abattoir	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	SAINTE-MARIE	1997	17 m3/h	9 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	2006	4.68 m3/h	63.1 mCE	refoulement de Morne des Esses (SM) vers step Bellevue (T)	OUI	NON	ravine Miette
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	SAINTE-MARIE	2008	100 m3/h	-	Refoulement vers STEP Pointe Bénie	OUI	OUI	Rivière de Ste-Marie puis Mer

7.4 LES STATIONS D'EPURATION

Description des stations d'épuration exploitées :

Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	1985
Capacité nominale	500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	75 m3/j
Charge nominale en DBO5	30 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	boues activées
Filière eau	Traitemen secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine non-pérénne puis mer

Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)

Lieu	L AJOUPA-BOUILLON
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	850 Eq. Hab
Charge nominale en débit	90 m3/j
Charge nominale en DBO5	36 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitemen secondaire
Filière boue	Autre filière
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

Rapport Annuel du Déléguétaire

Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	-
Capacité nominale	150 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Mer

Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	-
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	14 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1988
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière du Galion

Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	100 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON

Rapport Annuel du Déléguétaire

Milieu récepteur Ravine puis Rivière Pocquet

Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	6 m3/j
Charge nominale en DBO5	2 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Bambous

Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2008
Capacité nominale	9990 Eq. Hab
Charge nominale en débit	1500 m3/j
Charge nominale en DBO5	600 kg/j
Charge nominale en DCO	1350 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitemen tertiaire
Filière boue	Epaississement, déshydratation et chaulage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	Mer

Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1994
Capacité nominale	800 Eq. Hab
Charge nominale en débit	120 m3/j
Charge nominale en DBO5	48 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitemen secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	1986
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif

Rapport Annuel du Délégué



Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Grande Anse puis Mer

Station d'épuration du BOURG (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

Station d'épuration du Stade (Gd Rivière)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	25 Eq. Hab
Charge nominale en débit	4 m3/j
Charge nominale en DBO5	2 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Grande Rivière

Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	-
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	15 m3/j
Charge nominale en DBO5	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Mer

Rapport Annuel du Déléguétaire

Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	1991
Capacité nominale	4000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	600 m3/j
Charge nominale en DBO5	240 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Hackaert

Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	280 Eq. Hab
Charge nominale en débit	42 m3/j
Charge nominale en DBO5	17 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	-
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière la Tracée

Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	190 Eq. Hab
Charge nominale en débit	29 m3/j
Charge nominale en DBO5	11 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisque
Filière eau	Trait. Primaire, secondaire et tertiaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	La Grande Rivière

Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	1993
Capacité nominale	80 Eq. Hab
Charge nominale en débit	12 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON

Rapport Annuel du Déléguétaire

Milieu récepteur

Ravine puis Rivière la Tracée

STEP Bellevue (Trinite)

Lieu	LA TRINITE
Date de mise en service	2007
Capacité nominale	700 Eq. Hab
Charge nominale en débit	105 m3/j
Charge nominale en DBO5	42 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisque
Filière eau	Traitemen primaire et secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine

7.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION

7.5.1 La situation par installation

7.5.1.1 Autorisations de rejet

OBJET	Date de signature	Signataires	Commentaire
STEP de Bellevue, commune du Gros Morne	05/08/05	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	03/08/07	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	07/04/08	Préfecture	Modification de l'arrêté préfectoral initial pour le paramètre « œufs d'helminthes »

La situation des autres steps n'a pas été communiquée à l'Exploitant.

7.5.1.2 Normes de rejets

Performances minimales définies par l'arrêté du 22 juin 2007

abrogation des arrêtés du 21/06/96 et du 22/12/94

STEP ≤ 120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	35	60
DCO		60
MES		50

Pour la **DBO5**, performances exigées en concentration **OU** en rendement

NB : pour le lagunage, les mesures sont faites exclusivement sur la DCO mesurées sur échantillons non filtrés

STEP > 120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants (concentration ou rendement)

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Concentration acceptable (*) en mg/l
DBO5	25	50
DCO	125	250
MES	35	85

(*) dans les limites fonction du nombre d'échantillons prélevés

Nombre d'échantillons prélevés dans l'année	4 à 7	8 à 16	17 à 28	29 à 40
Nombre max d'échantillons non conformes	1	2	3	4

Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	120 < charge ≤ 600	70
	> 600	80
DCO	toutes charges	75
MES	toutes charges	90

6 < pH < 8,5 et T < 25°C

Rapport Annuel du Déléguétaire

Commune	STEP	Capacité (EH)	Nombre de bilans 24h (arrêté du 22 juin 2007)
Ajoupa Bouillon	Deschamps = Cité Grenade (réparti sur 2 files)	850	1 par an
Basse Pointe	Hackaert	4000	1 par mois + tous les 4 mois analyse de NTK, PT et Siccité
	Madelonnette = Demare	200	1 tous les 2 ans
Grand Rivière	Stade	25	1 tous les 2 ans
	Sainte Catherine	190	1 tous les 2 ans
Gros Morne	La Fraîcheur	280	1 tous les 2 ans
	Salle Polyvalente	80	1 tous les 2 ans
Lorrain	Sous bois	2000	2 par an
	Vivé	90	1 tous les 2 ans
Macouba	Case Paul	500	1 par an
	Guérin	150	1 tous les 2 ans
Marigot	bourg	2000	2 par an
	Ecole Baignoire	90	1 tous les 2 ans
Sainte Marie	Reculée	800	1 par an
	Pérou	90	1 tous les 2 ans
	Bon Air	200	1 tous les 2 ans
	Pointe Bénie	10000	(Démarrage le 15 Avril 2008 ; transférée le 1er aout 2008) 1 par mois + 2 par mois pour MES, DCO et Siccité
Trinité	Bellevue	700 extensible à 1000	1 par an

7.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

7.6.1 Mise en sécurité des ouvrages

GRILLE D'ANALYSE DES RISQUES SECURITE				
Mise à jour le 02/04/07				
EVALUATION DES RISQUES			PREVENTION	
SITE : STEP MARIGOT - BAIGNOIRE				
Identification des risques	Actions dangereuses	Dangers ou facteurs de risques	Causes	Actions à mettre en place
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de comptage	Chute	pas de protection	Pose de barreaux antichute
SITE : STEP MARIGOT - BOURG				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention à proximité du clarificateur/ bassin aération : nettoyage des goulottes / prélevement d'échantillons	Chute	pas de protection	Existance d'une passerelle équipée de garde corps
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
SITE : STEP SAINTE MARIE PEROU				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention à proximité du dégrilleur, canal de sortie	Chute, noyade	pas de protection	Pose de garde corps Pose de barreaux anti-chute
SITE : STEP SAINTE MARIE BON AIR				
Risque de chute	escalier d'accès de la station	Problème dorso lombaire	pas de rampes	rampe à poser
SITE : STEP BASSE POINTE AKR				
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
Risque lié aux machines tournantes	Utilisation de la presse à bande	Blessures, broyage	pas de protection	Equiper d'un système de protection
SITE : STEP BASSE POINTE DEMARE				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de sortie	Chute	Pas de protection	Pose de barreaux anti-chute
SITE : STEP LORRAIN SOUS-BOIS				
Risque chute de hauteur	Intervention dans le poste de relèvement de la station	Chute	pas de protection	Pose de grilles anti-chute
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
SITE : STEP LORRAIN VIVE				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de sortie dégrilleur	Chute	pas de protection	Pose de barreaux anti-chute Pose de barreaux anti-chute
SITE : GROS MORNE SALLE POLYVALENTE				
station à remettre aux normes : armoire électriques NC, risque de chute (effondrement du bassin), pas de clôture				
SITE : MACOURA CASE PAUL				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention	Chute, noyade	pas de protection	Pose de garde corps
SITE : MACOURA GUERRIN				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de comptage	Chute	pas de protection	Pose de barreau anti-chute

7.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Déléguétaire :

- Equipements du laboratoire d'analyses Eau Usée :

	Libellé	Quantité
Agitateurs électromagnétiques		3
Appareil à eau dionisée Milli Di → pour la préparation des solutions		1
Balance de précision AB104-S		1
Balance PG2002-S		1
béchers de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes		-
Centrifugeuse Heraeus Biofuge Primo → pour les MES et MS dans le bassin d'aération et la recirculation		1
Cônes Imhoff		2
Coupelles en porcelaine		-
Dessicateur		1
Digesdahl pour NTK		1
Eprouvettes graduées de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes		-
Erlenmeyers de différentes capacités		-
Etuve		1
Fioles de différentes capacités		-
Four à moufle Volca V50 → pour les MVS		1
Glacières		2
Oxitop Box armoire thermostatique → pour la DBO		1
Oxymètre Oxi 340i		1
Prélevageurs portatifs Sigma SD900		2
Rampe de filtration 3 entrées + accessoires → pour les MES par filtration		1
réacteur DCO modèle DRB 200-2, double (9x16/6x16 + 6x16/4x2) → pour mesure des paramètres DCO et phosphore total		1
Réfrigérateur		1
Spectrophotomètre DR2400 → pour mesure des paramètres DCO, phosphore total, NH4, NO2, NO2,...		1
Têtes de mesure Oxytopbox → pour mesures de la DBO		10

- Equipements de télégestion jusqu'à la fin du contrat :

STEP	Nom	Télésurveillance
Marigot	Bourg	
	Ecole Baignoire	1
Grand Rivière	Stade	
	Sainte Catherine	1
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade (Deschamps)	1
Macoura	Case Paul	1
	Guérin	1
Gros Morne	La Fraîcheur 1 et 2	
	Ecole Maternelle	
	Salle Polyvalente	
	Ozanam	
	Bellevue (Trinité)	1
Lorrain	Denel	1
	Sous Bois (Bas Bois)	1
Sainte Marie	Vivé	1
	Vallon	
Basse Pointe	Reculée	
	Pérou	1
	Bourg	
	Bon Air	
	Pointe Bénie	1
Basse Pointe	Morne des Esses	
	Hackaert	1
Basse Pointe	Madelonette (Demare)	1

Rapport Annuel du Déléguétaire

Poste de relevage	Nom	Télésurveillance
Marigot	Fond d'Or	1
	La Pointe	1
	Bas du Bourg (Bord de mer)	1
	La Marie	1
Grand Rivière	Place de la Résistance	
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	1
	La Falaise (Lotissement)	1
Macouba	Terre Patate	
	Case Paul	1
	HLM	1
Gros Morne	Menniviers	1
	Ecole Maternelle	
	Denel Bâche de Mise en charge	1
	Collège	
	Bois lézard Bâche de Mise en charge	1
Lorrain	Bois lézard	
	PR STEP en Sous Bois (Bas Bois)	Télégestion STEP
	Lesade	1
	Fond Massacre	1
	Pavillon	1
	Séguineau	1
	Vallon	1
	Cayali 1	1
Sainte Marie	Cayali 2	1
	Gendarmerie	1
	Tannerie	1
	Cité Union	1
	Abattoir	1
	rue Schœlcher	1
	Reculée	1
Basse Pointe	PR STEP Le bourg	
	Vaton	1
	PR Ancienne STEP Bourg	1
	PR STEP Hackaert	Télégestion STEP
	Tapis Vert	1
	La Poste	1
	Fonds du Bourg (Bord de Mer)	1
	Haut du Morne	1
	Stade	1

8 BILAN DE L'ACTIVITE

8.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS

8.1.1 Les postes de relèvements

Temps de fonctionnement cumulé des pompes par poste de relèvement (en heures) et volume annuel estimé par poste de relèvement (en m³) :

Nom	Débit en m ³ /h	Temps de fonct. en h	Volume en m ³	Temps moyen journalier
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	20	79	1 580	0,2
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	10	225	2 250	0,6
Poste de relevage Cayali 1	17	274	4 658	0,8
Poste de relevage Cayali 2	16	244	3 904	0,7
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	36	1 009	36 324	2,8
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouria)	5	1 424	7 120	3,9
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	32	2 715	86 880	7,4
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	36	1 444	51 984	4,0
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	45	1 501	67 545	4,1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	45	1 378	62 010	3,8
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	75	2 930	219 750	8,0
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	28	352	9 856	1,0
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	23	2 320	53 360	6,4
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	54	935	50 490	2,6
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	48	2 500	120 000	6,8
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	9	2 226	20 034	6,1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	61	1 128	68 808	3,1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	17	2 200	37 400	6,0
Poste de relevage de station SOUS BOIS	38	2 419	91 922	6,6
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	17	170	2 890	0,5
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouria)	-	-	-	-
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	-	362	-	1,0
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	5	3 296	16 480	9,0
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	20	1 258	25 160	3,4
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	100	2 425	242 500	6,6
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	24	1 112	26 688	3,0
Poste de relevage HLM (Macouria)	-	818	-	2,2
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	-	108	-	0,3
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	18	248	4 464	0,7
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	4	1 798	7 192	4,9
Poste de relevage Place de la Résistance	12	44	528	0,1
Poste de relevage station Hackaert	81	1 255	101 655	3,4
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	14	1	8	0,002
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	20	2 414	48 280	6,6

Commentaires :

Poste de relevage de Terre Patate hors service

Rapport Annuel du Déléguétaire

Estimation des eaux parasites

Les eaux parasites sont estimées à partir des temps de fonctionnement des pompes des postes de relevage, débit unitaire des pompes de relevage, de la consommation moyenne annuelle par client de chaque commune et du nombre de clients raccordés sur ces postes

Les eaux parasites négatives représentent des PR pour lesquels le réseau d'alimentation comporte des fuites ou pour lesquels l'estimation des volumes est erronée. Des vérifications seront effectuées par SMDS (défaillance du compteur horaire, étalonnage du Q des pompes, nombre d'abonnés raccordés, ...).

La plupart des PR ont un % important d'eau parasite ce qui confirme le mauvais état ou les mauvais raccordements sur le réseau.

Les PR recevant le plus d'eaux parasites sont Séguineau au Lorrain, Fond d'Or au Marigot, Cité Union et Sainte-Marie bourg à Sainte-Marie. Un suivi renforcé de ces postes sera effectué par SMDS.

Nom	Tps fonct H	Vol pompés M3	Nb abonnés accordés 2008	Nb abonnés accordés 2009	M3 théoriques consommés	M3 Eaux parasites	% Eaux parasites
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	79	1 580	32	34	4 186	-2 606	-165%
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	108	-	-	-	-	-	-
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	1 501	67 545	661	669	77 500	-9 955	-15%
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 378	62 010	686	695	80 495	-18 485	-30%
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	2 320	53 360	385	390	45 158	8 202	15%
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	248	4 464	14	14	1 629	2 835	64%
Poste de relevage station Hackaert	1 255	101 655	700	709	82 124	19 531	19%
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	2 414	48 280	190	192	22 280	26 000	54%
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	225	2 250	-	-	-	-	-
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	1 798	7 192	51	71	4 323	2 869	40%
Poste de relevage Place de la Résistance	44	528	-	-	-	-	-
Poste de relevage Cayali 1	274	4 658	-	-	-	-	-
Poste de relevage Cayali 2	244	3 904	-	-	-	-	-
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	935	50 490	249	249	28 441	22 049	44%
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	2 500	120 000	467	480	54 753	65 247	54%
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	2 200	37 400	84	84	9 558	27 842	74%
Poste de relevage de station SOUS BOIS	2 419	91 922	542	554	63 197	28 725	31%
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	362	-	-	-	-	-	-
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 112	26 688	117	117	13 339	13 349	50%
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouria)	1 424	7 120	45	46	6 788	332	5%
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouria)	-	-	-	-	-	-	-
Poste de relevage HLM (Macouria)	818	-	-	-	-	-	-
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	1 444	51 984	90	91	8 078	43 906	84%
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	352	9 856	51	51	4 538	5 318	54%
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	1 258	25 160	228	230	20 421	4 739	19%
Poste de relevage de LA MARIE (Marigot)	1	8	-	-	-	-	-
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	1 009	36 324	102	102	11 859	24 465	67%
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	2 715	86 880	222	222	25 714	61 166	70%
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	2 930	219 750	1 132	1 132	131 155	88 595	40%
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	2 226	20 034	182	182	21 135	-1 101	-5%
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	1 128	68 808	459	459	53 190	15 618	23%
Poste de relevage de TANNERIE (Ste Marie)	170	2 890	20	20	2 348	542	19%
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	3 296	16 480	-	-	-	-	-
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	2 425	242 500	242	242	28 063	214 437	88%

8.2 LE TRAITEMENT

8.2.1 Bilan par station d'épuration

Charge journalière de fonctionnement atteinte :

STEP	Capacité nominale (EH)	Volume jour moyen (m ³ /j)	Capacité effective (EH)	Charge entrante (%)
Lorrain sous Bois	2000	457,4	3049,3	152%
Hackaert	4000	174,6	1164	29,1%
Pointe Bénie	10000	710,55	4737	47,4%

Les volumes indiqués correspondent à la moyenne des volumes enregistrés lors des bilans 24H

8.2.2 Volume traité ou by passé

Step	Commune	V annuel traité 2008	V annuel traité 2009
		M3	M3
Marigot	du Bourg	35 000	25 160
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	5 092	1 580
Macouba	Case Paul	1 157	7 120
Lorrain	Sous Bois	66 842	91 922
Sainte Marie	Pointe bénie	214 900	242 500
Sainte Marie	Reculée	10 602	20 034
Basse Pointe	Hackaert	108 864	101 655
Total		442 457	489 971

N.B. : Les steps n'étant pas équipées de compteurs, les volumes sont ceux estimés au niveau des postes de relèvement. Pour les steps de Marigot bourg, Sainte Marie Reculée et Cité Grenade, le dernier poste de relèvement n'est pas situé sur le site de la station et une partie non négligeable des effluents arrivent gravitairement en dehors de tout comptage. Les volumes indiqués ici pour ces 3 steps sous-estiment donc les débits réels.

Les stations d'épuration ne figurant pas dans ce tableau sont celles qui n'ont pas de poste de relèvement à proximité et pour lesquelles nous n'avons donc aucun moyen de mesure des volumes traités.

8.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS

8.3.1 Bilan des productions de boues

STEP	Production (T de MS)		Siccité
	2008	2009	
Step du BOURG (M)	3	9,5	30%
Step ECOLE BAIGNOIRE	0	0,0	3%
Step de BON AIR	0	0,0	3%
Step de RECALEE	15	7,8	30%
Step de PEROU	0	0,1	3%
Step POINTE BENIE (SM)	11,4	25,8	15%
Step de CITE GRENADE	2,3	4,3	3%
Step HACKAERT	18,6	13,0	15%
Step MADELONNETTE	0	0,0	3%
Step de CASE PAUL	0	0,3	3%
Step de GUERIN	3,7	2,4	30%
Step SOUS BOIS	2,8	11,5	30%
Step VIVE	0,39	0,1	3%
Step du STADE	0	0,0	3%
Step SAINTE-CATHERINE	0	0,0	3%
Step La FRAICHEUR	0	0,3	3%
Step SALLE POLYVALENTE	0	0,0	3%
Step BELLEVUE (T)		1,9	3%
TOTAL	57,2	76,9	

Le taux de siccité est mesuré en fonction de la filière de traitement des boues existant sur la station. La valeur à zéro de production de boues, provient soit d'une filière ne permettant pas de mesurer le volume de boues évacuées soit d'une filière dont la conception entraîne des départs de boues dans le milieu naturel. La mise en place d'un schéma directeur permettrait de définir les modifications à effectuer pour mettre ces stations en conformité.

L'augmentation de la production s'explique par une meilleure efficacité du traitement de Marigot bourg et Sous-bois et surtout par la montée en régime de Pointe-Bénie.

8.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE

8.4.1 Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2008	2009
Consommation d'énergie électrique en kWh	605 544	709 902
Evolution N / N-1		17,23%

L'augmentation de la consommation en énergie électrique provient de la montée en régime du poste de relevage et de la station d'épuration de Pointe Bénie.

8.4.2 Consommation d'énergie électrique des installations d'une puissance supérieure ou égale à 0 kW

Liste des installations :

Station	Consommation en kWh
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	11467
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	3670
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	159254
Poste injection d'air Bellevue	2455
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	1272
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	6258
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	10310
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	82088
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	6357
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	29195
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	780
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	198
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	2960
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	22531
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	9562
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	1430
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	70238
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	18538
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	3905
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	42768
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	6347
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	59916
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	28804
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	5018
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	98421
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	2611
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	3329
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	10917
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	6677
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	683
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	1941

Il s'agit des kWh facturés par EDF. Les montants faibles correspondent parfois à des factures estimatives qui peuvent se révéler sensiblement différentes de la consommation réelle.

8.5 CONSOMMATION EN REACTIF

Seules les stations de Pointe Bénie et AKR ont consommé des réactifs (polymère) sur l'année 2009 :

STEP	Taux conditionnement (kg polymère/tMS)	Boue traitée (t MS)	Quantité de réactif (kg polymère)
STEP Pointe Bénie	12	25,8	310
STEP Hackaert	8	13,0	104

9 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 22 juin 2007 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

❷ Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :

- Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 22 juin 2007 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
- En tenant compte :
 - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,
 - de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
 - de valeurs rédhibitoires (indiquées dans l'arrêté du 22 juin 2007 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
 - ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.

❸ La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1^{er} mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Déléguétaire intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :

- les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
- le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1^{er} mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
- les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.

9.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION

9.1.1 Bilan annuel

9.1.1.1 Conclusion générale annuelle

Nom de la station d'épuration	Bilans auto-surveillance réglementaire	Dont non-conformes	Commentaires
Station d'épuration d'Hackaert (Basse Pointe)	13	1	Bilan du mois de septembre, non-conformité en MES (concentration en sortie trop élevée et abattement insuffisant)
Station d'épuration Lorrain sous bois (Lorrain)	10	2	Dans les deux bilans non-conformes, il s'agit d'un abattement en MES insuffisant en juin et en novembre (panne du pont brosse le 04/05)
Station d'épuration du Bourg (Marigot)	2	0	Racleur de fond HS depuis le 19/02
Mini Station d'épuration Case Paul (Macouba)	1	0	
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	21	1	Non-conformité en DCO en octobre
Mini Station d'épuration Guérin (Macouba)	2	1	Non-conformité en juillet, abattement en MES insuffisant
Mini Station d'épuration La Fraîcheur (Gros Morne)			Pas d'analyses, mise à l'arrêt prévu pour début 2010 au profit de la STEP Denel
Mini Station d'épuration Salle Polyvalente (Gros Morne)	0	0	Visite sur site le 22/06, constat d'une faible quantité d'effluents donc clarificateur quasiment vide : impossibilité de faire des prélevements
Mini Station d'épuration Cité Grenade (Ajoupa Bouillon)	3	0	Deux bilans avec dépassement de la concentration maximale en sortie pour le paramètre DB0, mais cette STEP fonctionne sur une seule file, un des bassins d'aération étant fissuré, en attente de réparation
Station d'épuration Stade (Grand Rivière)	0	0	Absence de regard en amont et en aval de la miniSTEP qui ne fonctionne que lors des matches ; eau stagnante dans les bassins concentriques non représentative
Station d'épuration Sainte Catherine (Grand Rivière)	1	0	
Mini Station d'épuration Bellevue (Trinité)	2	0	
Mini Station d'épuration Demare = Madelonnette (Basse Pointe)	1	0	
Mini Station d'épuration Reculée (Sainte Marie)	2	0	
Mini Station d'épuration Vivé (Lorrain)	1	0	
Mini Station d'épuration Bon Air (Ste Marie)	1	1	Non-conformité en DBO5
Mini Station d'épuration Ecole Baignoire (Marigot)	0	0	Un bilan tous les deux ans, bilan effectué en 2008
Mini Station d'épuration Pérou (Ste Marie)	1	1	Bilan au mois d'août, non-conformité sur l'ensemble des paramètres MES, DBO5 et DCO. Eau stagnante, de nature lessivelle.
TOTAL	61	7	

Rapport Annuel du Délégué



9.1.1.2 Détails des non conformités journalières par STEP

STEP BASSE POINTE HACKAERT / 4000 EH																					
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH			Température (°C)			Débit (m3/j)			Capacité effective (EH)			DBOS			DCO			Conformité
			Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
									Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		
1	Pointe Bénie	07/08/01/09	7,85	25,70	161,46	1076,40	420	9	98%	891	30,5	97%	220	6	97%	Oui					
2	Pointe Bénie	07/08/01/09	7,30	27,00	158,78	1038,53	420	13	97%	787	35,5	95%	256,67	20	91%	Oui					
3	MAP	02/03/02/09					280	13	99%	650	36	94%	416	28	93%	Oui					
4	Pointe Bénie	11-12/03/2009	7,94	23,40	156,55	1043,67	420	13	97%	735	63,5	91%	253,33	16	94%	Oui					
5	Pointe Bénie	07/08/04/2009	7,07	25,90	168,81	112,07	340	8	98%	899	33,5	96%	290	8	97%	Oui					
6	Pointe Bénie	12-13/05/2009	7,20	28,90	190,76	1271,73	340	25	93%	708	82	88%	256,7	8	97%	Oui					
7	Pointe Bénie	03/06/06/2009	7,49	29,20	162,05	1080,33	360	14	96%	749	65	91%	256,7	34	87%	Oui					
8	Pointe Bénie	06/07/07/2009	7,82	20,60	147,99	986,60	440	24	95%	895	52	94%	246,67	20	92%	Oui					
9	Pointe Bénie	05/06/08/2009	7,67	27,50			440	12	97%	761	33	96%	246,67	4	98%	Oui					
10	Pointe Bénie	01-02/09/2009	7,82	26,80	213,48	1423,20	400	45	89%	602	70	88%	383,33	132	66%	Non					
11	Pointe Bénie	06/07/09/2009	7,40	26,20	208,88	1392,53	210	33	84%	368	71	81%	176,67	60	94%	Oui					
12	Pointe Bénie	2-3/11/09	8,33	24,40			170	7	96%	301	34	99%	193,33	12	94%	Oui					
13	Pointe Bénie	29-30/11/09	8,56	25,70			300	5	90%	556	18,5	97%	180	8	96%	Oui					

- Calcul des débits sur la base du temps de fonctionnement des pompes des PR Stade et Haute du Morne

STEP LORRAIN SOUS BOIS / 2000 EH																		
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH			Débit (m3/j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)
					Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)		
1	Pointe Bénie	13/01/2009		435,20	460	6	99%	889	12,5	99%	316,67	2	99%	Oui				
2	Pointe Bénie	17/03/2009	7,39	338,30	440	22	95%	914	90	90%	395,67	40	90%	Oui				
3	Pointe Bénie	08/04/2009	7,30	414,30	600	22	96%	1164	137,5	88%	450	56	88%	Oui				
4	Pointe Bénie	11/05/2009	7,17	608,80	400	24	94%	159	75	95%	400	34	93%	Oui				
5	Pointe Bénie	04/06/2009	7,07	491,90	440	36	92%	757	201	73%	246,7	226	8%	non				
6	Pointe Bénie	07/07/2009	7,43	440,50	460	36	92%	836	90,5	89%	336,7	44	87%	Oui				
7	Pointe Bénie	18/08/2009	7,06	262,70	580	25	96%	1014	64	94%	380	42	89%	Oui				
8	Pointe Bénie	08/09/2009	7,21	654,90	270	55	80%	427	101	76%	120	54	55%	Oui				
9	Pointe Bénie	13/10/2009	7,65	469,95	410	24	94%	619	52	92%	230	18	92%	Oui				
10	Pointe Bénie	10/11/2009	7,98			180	20	89%	453	51	89%	183,3	94	49%	non			

- Système d'aération (pont brosse) en panne le 04/05/09

STEP POINTE BENIE / 10 000 EH																						
Législation considérée : arrêté du 22 juin 2007 et arrêté préfectoral de la STEP																						
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH			Température (°C)			Débit (m3/j)			Capacité effective (EH)			DBOS			DCO			Azote kjeldahl (NTK)	Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
					Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)			Concentration (mg/l)			
1	Pointe Bénie	07/08/01/09	6,74	28,10	668,40	4456,00	240	4	98%	689	14	99%	290,00	2,00	99%							Oui
2	Pointe Bénie	20-21/01/2009	6,65	27,60			200	3	99%	417	14,5	97%	233,33	24,00	90%							Oui
3	Pointe Bénie	02/03/02/09					420	5	99%	1011	6,5	99%	683,33	2,00	100%							Oui
4	Pointe Bénie	10-11/03/2009	6,68				544,30	3626,67	400	5	99%	704,67	6,00	99%							Oui	
5	MAP	11-12/03/2009					544,30	3626,67	440	5	99%	1080	30	98%	1656,00	14,80	99%				Oui	
6	MAP	05/04/04/2009					0,00	260	7	97%	349	30	91%	304,00	3,60	99%	52,9	3,11	94%		Oui	
7	Pointe Bénie	16-17/04/2009	7,76	28,00			0,00	260	4	98%	532	4	99%	270,00	2,00	99%					Oui	
8	Pointe Bénie	18-19/05/2009	6,73	29,30	756,60	5044,00	160	10	94%	402	23,5	94%	290,00	6,00	99%							Oui
9	Pointe Bénie	09-10/06/2009	7,84	24,90	621,60	4144,00	500	8	98%	736	14,5	98%	520,00	24,00	99%							Oui
10	Pointe Bénie	10-11/06/2009	7,99	18,00	691,00	4656,67		454	15	97%	186,70	2,00	99%								Oui	
11	Pointe Bénie	09-10/06/2009	6,67	30,40			462,67	2900	3	100%	714	6,5	99%	533,33	2,00	100%						Oui
12	Pointe Bénie	16-17/07/2009	7,98	28,60	561,10	3740,67	500	4	99%	800	20	98%	326,66	2,00	99%							Oui
13	Pointe Bénie	05-06/08/2009	8,02				378,67	350	5	99%	1258	15	99%	1096,67	2,00	100%						Oui
14	Pointe Bénie	18-19/08/2009	7,81				661,00	4405,67	240	3	99%	622	13	98%	373,33	6,00	99%					Oui
15	Pointe Bénie	01-02/09/2009	7,59				530,67	200	4	98%	990	3	100%	723,33	8,00	99%						Oui
16	Pointe Bénie	14-15/09/2009	7,67	15,50	838,50	5590,00	465	40	91%	362	24	93%	656,66	2,00	100%							Oui
17	Pointe Bénie	05-06/10/2009	7,74	838,80	4245,33	185	2	99%	634	92	99%	260,00	4,00	98%							Oui	
18	Pointe Bénie	10-11/10/2009	8,04	20,40			437,67	390	3	99%	619	4	99%	697,00	6,00	99%						Oui
19	Pointe Bénie	15-16/11/2009	8,16	15,40	1320,20	3801,33	75	17	99%	291	0	100%	193,33	2,00	99%							Oui
20	Pointe Bénie	16-17/11/2009	8,31	18,20	763,40	5089,33	220	2	99%	547	12,5	98%	300,00	4,00	99%							Oui
21	Pointe Bénie	26-30/11/200																				

Rapport Annuel du Déléguétaire



STEP Sainte Marie PEROU / 40 EH													
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS			DCO			MES			Conformité	
			pH	Débit (m³/j)	Eau brute Rejet Concentration (mg/l)	Rejet Concentration (mg/l)	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute Concentration (mg/l)	Rejet Concentration (mg/l)	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute Concentration (mg/l)	Rejet Concentration (mg/l)	
1	Pointe Bénie	26/08/2009	5,90		70 40	42%	150 146	3% 96,7		68	30%		NON

- pH eau brute de 5,73 et eau traitée de 5,90 → non-conformité au niveau de ce paramètre ; présence de tensioactifs (lessive) dans l'effluent en entrée mais visiblement pas uniquement puisque le pH est acide (eau de javel,...)

- eau stagnante, pas d'arrivée lors de notre passage

- absence de pente entre le regard d'arrivée des effluents et le bassin d'aération donc au démarrage de l'aération, retour d'effluent du bassin vers le regard en amont

- dégrillage : grille manuelle posée dans un regard béton (entrefer de 3 à 5cm) → colmatage rapide

Commentaires :

- ⇒ La STEP **Cité Grenade** présente depuis septembre 2008 des fuites au niveau du clarificateur de la file 1 ; cet état de fait a conduit transitoirement, au niveau de la répartition de l'eau brute, à envoyer préférentiellement les effluents sur la file 2, les fuites observées générant des écoulements et des odeurs problématiques autour du bassin concerné
- ⇒ Les **miniSTEP** Madelonnette, Stade, Salle Polyvalente, Lorrain Vivé, Guérin, Ecole Baignoire, Pérou, Bon Air, ont en commun une impossibilité de régulation des flux et par la même du traitement de part leur taille et leur structure ; cela rend bien souvent les bilans programmés non réalisables au final
- ⇒ La STEP **Sainte-Catherine**, malgré son bilan positif, se distingue par des problèmes de conception qui l'empêche de fonctionner de manière optimale, notamment l'absence de système d'extraction des boues au fond des décanteurs mis en place
- ⇒ La STEP **La Fraîcheur** est totalement obsolète et maintenue en fonctionnement dans l'attente de mise en service de Denel ; son niveau de dégradation ne permet pas de faire mieux. Mise à l'arrêt prévue 1^{er} semestre 2010
- ⇒ La STEP **Lorrain sous Bois** présente, conformément à la législation, des résultats positifs mais la vétusté de l'ouvrage implique de nombreux dysfonctionnements, notamment au niveau de l'aération. Une panne est survenue sur le pont brosse le 04/05. Cet état de fait a conduit à la mise en place transitoire d'un hydroéjecteur de manière à maintenir une aération dans le bassin. La difficulté d'obtention des pièces de rechange a entraîné un certain délai de remise à niveau du pont brosse.
- ⇒ La STEP **Case Paul**, le changement du système d'aération a été bénéfique. Les résultats sont meilleurs et la step produit des boues.
- ⇒ La STEP **Marigot Bourg** présente, tout comme Lorrain Sous Bois, des problèmes d'aération liés à la vétusté des installations. Le racleur de fond est devenu hors service le 19/02. Ce modèle n'étant plus fabriqué, son remplacement pose problème.
- ⇒ La STEP **Reculée**, malgré deux bilans positifs, présente des problématiques liées au diamètre de la conduite de recirculation des boues qui n'est pas suffisant ; un temps de fonctionnement de la recirculation de plus de 15 min entraîne un débordement au niveau du dégazeur. Le remplacement de cette canalisation est à l'étude.
- ⇒ La STEP **Bellevue** étant en sous-chARGE, connaît un fonctionnement « correct » pour l'instant
- ⇒ La STEP **d'Hackaert** : la concentration en MS dans le bassin reste élevée et pose la problématique d'une amélioration de la structure de manière à pouvoir déshydrater plus de boues
- ⇒ La STEP de **Pointe Bénie** a été démarrée le 15 Avril 2008 et les premiers mois ont consisté en une montée en charge ; à l'heure actuelle, d'un point de vue hydraulique elle fonctionne quasiment à 50% de sa charge.

10 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

10.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

10.1.1 Stations et ouvrages

10.1.1.1 La maintenance des équipements

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Coffret électrique extérieur	13/07/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	cpteur Elec Case Paul	21/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe immergée type Vortex	19/11/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	Aérateur de Surface N°1	18/09/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	cpteur Elec Grenade	22/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Portail acier galva	13/01/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	Compteur électrique PR Bois Lézard	14/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Barre de Guidage Pompe N° 2	17/09/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Barre de Guidage Pompe N°1	17/09/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	cpteur elec Fond d'Or	22/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Pompe immergée type Vortex	04/08/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Cpteur Elec Fond Bourg	22/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	cpteur elec La Pointe	21/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Barre de Guidage Pompe N°1	04/11/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Barre de Guidage Pompe N°2	04/11/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement

Rapport Annuel du Déléguétaire

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Support Régulateurs de niveau	23/07/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Panier de dégrillage	19/01/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Armoire électrique	02/12/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	cpteur elec RL Le Bourg	12/03/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire de puissance, commande et télégestion	19/10/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Compteur électrique	27/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Compteur électrique	28/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	03/11/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	Compteur électrique la Falaise	27/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage Place de la Résistance	Compteur Electrique	25/03/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	Compteur Electrique PR la Marie MARIGOT	13/03/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	Compteur Electrique PR la Marie MARIGOT	27/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Compteur électrique BON AIR STE - MARIE	21/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Compteur électrique Madelonnette	19/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Agitateur N°2 (Bassin d'Aération)	29/09/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Compteur électrique Pointe Bénie	18/03/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Compteur électrique Pointe Bénie	27/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Groupe électrogène	06/07/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Potence Treuil 320 KG	01/10/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Potence Treuil Poste de relèvement	01/10/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Armoire électrique intérieure	31/03/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	20/11/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Grille manuelle	19/01/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Portail en acier	30/06/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Armoire électrique intérieure	24/09/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du Stade (Gd Rivière)	Compteur électrique Stade	28/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration du Stade (Gd Rivière)	Compteur électrique Stade	25/08/2009	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	Compteur électrique Ecole Baignoire	23/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	Turbine d'aération	03/08/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Agitateur électromécanique	28/04/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Barre de guidage + traverse	21/01/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Barre de guidage + traverse	02/02/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Grille (degrilleur courbe)	13/08/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Portail en acier galvanisé	13/01/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	Compteur elec Fraicheur	27/01/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
STEP Bellevue (Trinite)	Compteur électrique STEP Bellevue	23/03/2009	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
STEP Bellevue (Trinite)	Vanne motorisée	14/10/2009	Curatif	Remise en état de fonctionnement

Interventions en activité Renouvellement

Cf. § 10.3.2

10.1.2 Réseaux et branchements

10.1.2.1 Réseaux

Réparations de casses sur réseau :

Date de constat	Lieu	Actions mises en place	Durée des actions	Date de retour à la normale
05/02/2009	Bourg Marigot	hydrocureuse	1h	05/02/2009
20/04/2009	Les filaos MARIGOT	Mini pelle	3 h	20/04/2009
14/05/2009	Refoulement fond massacre	Intervention manuelle	2 h	14/05/2009
16/06/2009	Haut du morne BASSE POINTE	Bakou	3 h	16/06/2009
04/08/2009	Refoulement bord de mer basse pointe	Mini pelle	4 h	04/08/2009
27/08/2009	Colonne de refoulement fond d'or	hydrocureuse	4h	27/08/2009
07/09/2009	Trop plein poste union Ste MARIE	Bakou	3 h	07/09/2009
08/09/2009	Réparation canalisation pré-bourg lorrain	Bakou	4h	08/09/2009
23/10/2009	Colonne de refoulement fond d'or	hydrocureuse	4h	23/10/2009
30/10/2009	Refoulement bord de mer basse pointe	Bakou ; scie à sol	2h	30/10/2009
11/12/2009	Cité étoile sainte marie	hydrocureuse+fouille	2h	11/12/2009
19/06/2009	Réparation sur regard Haut du morne Basse Pointe	hydrocureuse	1h	19/06/2009

10.1.2.2 Branchements

Pas de casse sur branchements en 2009.

10.2 TACHES D'EXPLOITATION

10.2.1 INTERVENTIONS D'HYDROCURAGE SUR POSTES, STEP ET RESEAU

Date d'intervention	Lieux d'intervention	Type d'ouvrage	Nature de l'opération	Volume m3	Intervention Prog/urgence
06/01/2009	LORRAIN	STEP Sous Bois	Nettoyage - dessablage, dégraissage, nettoyage pré-traitement, vidange de poubelle	10 m3	Programmé
		STEP Séguineau	Nettoyage de poste, vidange de poubelle		
		BASSE POINTE	Vidange de bac à graisse		
06/01/2009	BASSE POINTE	STEP Démarre	Pompage de mousse du clarif. Vidange- lavage de poubelle Nettoyage du canal du clarif.	12m3	Programmée
12/01/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Transport de boues	30 m3	Programmée
12/01/2009	BASSE POINTE	Réseaux	Curage de canalisation Pompage de pierres et sables dans tuyauterie cassée		Urgence
16/01/2009	LORRAIN	Réseaux Bourg	Dégorgement de canalisation près de la Sécurité Sociale	3m3	Urgence
		PR Séguineau	Nettoyage dégrilleur		
27/01/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Transport de boues	30m3	Programmée
05/02/2009	SAINTE MARIE		Mise à disposition pour pompage sur casse		Urgence astreinte
05/03/2009	LORRAIN	STEP Séguineau	Nettoyage de panier et de sol	10m3	Programmé
10/03/2009	LORRAIN	STEP Pavillon STEP Sous Bois	Pompage et dessablage de poste Vidange dégrasseur, dessableur et poubelle	10 m3	Programmé
			Transport de boues		
10/03/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Enlèvement de croûtes sur clarif. Nettoyage dégrilleur	32m3	Programmé
12/03/2009	SAINTE MARIE	STEP Pérou		3m3	Programmé
	MARIGOT	STEP	Vidange de poubelle Nettoyage dégrilleur	2m3	Programmé
	LORRAIN	STEP Séguineau	Nettoyage de panier		

Rapport Annuel du Déléguétaire

12/03/2009	SAINTE MARIE	STEP Pointe Béni	Vidange de bac à graisse, de poubelle et nettoyage dégrilleur	5m3	Programmé
24/03/2009	MARIGOT	STEP	Pompage de boues Vidange et nettoyage du clarif. Transport de boues Pompage de bac de recirculation	33m3	Programmé
24/03/2009	SAINTE MARIE	STEP de Reculée	Pompage de boues dans clarif. vidange de poubelle, du dégazeur et en surface du dégrilleur	12m3	Programmé
27/03/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Pompage de boues dans clarif.	22 m3	Programmé
03/04/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Dégorgement de tuyauterie du dégazeur Pompage de boues dans clarif.	3m3	Urgence
07/04/2009	MARIGOT	STEP	Extraction de boues sur clarif. Dégorgement de canalisation de sortie de clarif.	12m3	Programmé
07/04/2009	LORRAIN	STEP	Extraction de boues sur clarif. Nettoyage du canal sorti du clarif.	24m3	Programmé
16/04/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Pompage de boues dans clarif.	33m3	Programmé
21/04/2009	LORRAIN	Réseau Bourg	Dégorgement de canalisation et nettoyage de regards		Urgence
24/04/2009	GROS MORNE	STEP La Fraîcheur	Nettoyage dégrilleur et panier Pompage de croûtes sur dégrilleur filière 2 Pompage de clarif. filière 1	10m3	Programmé
30/04/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Pompage de boues	5m3	Urgence
01/05/2009		RESEAU Fraîcheur	Curage d'un tronçon de canalisation Dégorgement de regards	1m3	Urgence

Rapport Annuel du Déléguétaire

19/05/2009	SAINTE MARIE	STEP Pérou	Pompage de croûtes sur clarif. Nettoyage dégrilleur	3m3	
	GRAND RIVIERE	RESEAU Lassalle	Dégorgement de tuyauterie d'égout Pompage de déchets	1m3	Programmé
		STEP	Enlèvement de croûtes sur clarif. et des deux bassins de décantation	4m3	
26/05/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculé	Pompage de boues	16m3	Programmé
27/05/2009	SAINTE MARIE	RESEAU Villeneuve	Dégorgement de canalisation près de l'école		Urgence
		RESEAU Union	Dégorgement de canalisation terrain de football		
02/06/2009	BASSE POINTE	STEP AKR	Transport de boues à STEP de Sous Bois Lorrain (48m3)	16m3	Programmé
05/06/2009	AJOUPA BROUILLON	STEP	Extraction de boues	10m3	Programmé
08/06/2009	GRANG RIVIERE	RESEAU Place de la Résistance	Dégorgement de canalisation Pompage de réseau	1m3	Programmé
	MARIGOT	STEP	Pompage de boues sur clarif. Pompage de poubelle Nettoyage de dégrilleur	15m3	
29/06/2009	GROS MORNE	Bois Lézard	Vidange et nettoyage de bâche Dégorgement de tuyauterie Nettoyage et dessablage de 2 PR	7m3	Urgence
21/07/2009	GRAND RIVIERE	Biodisque	Nettoyage et vidange du clarif. Enlèvement de croûte sur bassin	3m3	Programmé
	MACOUBA		Nettoyage et vidange du poste HLM	2m3	

Rapport Annuel du Déléguétaire

21/07/2009	BASSE POINTE SAINTE MARIE	STEP AKR RESEAU Bourg	Pompage de boues Dégorgement de canalisation près de la Pharmacie Edouard	14 m3	programmé Urgence
28/07/2009	LORRAIN MARIGOT	STEP Vivé STEP Pavillon STEP Fond d'Or	Mise à disposition pour pompage de boues Mise à disposition pour pompage et dessablage de poste Mise à disposition pour pompage et dessablage de poste	3m3 4m3 3m3	Programmé
04/08/2009	BASSE POINTE MACOUBA AJOUPA BROUILLON	STEP Tapis Vert STEP Guérin STEP Grenade	Mise à disposition pour pompage du canal dessableur Pompage de croûte sur clarif. Dessablage et pompage de boues	11m3	Programmé
11/08/2009	SAINTE MARIE	RESEAU Rue Schoelcher	Dégorgement de canalisation Nettoyage de caniveaux et regards		Urgence
18/08/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Vidange et nettoyage de poubelle Pompage de boues dans clarif.	9m3	Programmé
18/08/2009	LORRAIN MARIGOT	STEP Sous Bois	Vidange/dessablage du pré-traitement Vidange/dessablage du pré-traitement Pompage de croûtes sur clarif.	6m3 10m3	Programmé

Rapport Annuel du Déléguétaire

27/08/2009	MARIGOT	STEP La Pointe STEP Fond d'Or	Nettoyage et dessablage de poste Nettoyage et dessablage de poste	5m3 3m3	Programmé
04/09/2009	LORRAIN	RESEAU Lot Pré Bourg	Dégorgement de canalisation Pompage de terre et racines dans regards Lavage de sol après travaux		Urgence
07/09/2009	MARIGOT LORRAIN	PR près du marché PR Bas du Bourg	Vidange de poste Nettoyage et dessablage de poste	8m3	Programmé
08/09/2009	LORRAIN GRAND RIVIERE MACOUBA AJOUPA BROUILLON	RESEAU Lot Pré Bourg STEP STEP Guérin STEP Grenade	Intervention sur casse, curage et aspiration de regards et dégorgement Pompage de croûtes en surface Nettoyage dégrilleur et poubelle Extraction de boues	7m3	Programmé
14/09/2009	MARIGOT	PR Bord de mer	Vidange et dessablage de poste Transport de boue vers la STEP Sous Bois (14m3)	14m3	Programmé
17/09/2009	LORRAIN SAINTE MARIE	PR PR Rue Schoelcher STEP Reculée	Pompage et nettoyage poste Nettoyage de panier Nettoyage et pompage de poste Pompage de boues en surface Nettoyage canal arrivée	20m3	programmé

Rapport Annuel du Déléguétaire

22/09/2009	TRINITE SAINTE MARIE	Bradix Bellevue PR Reculé PR Rue Schoelcher	Mise à disposition pour aspiration de croûtes, vidange de bac à graisse, vidange de poubelle Pompage de bac à boues et nettoyage du répartiteur Vidange et dessablage de poste Vidange et dessablage de poste	15m3 15 m3	Programmé
22/09/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Dégorgement de tuyauterie du dégazeur Pompage de boues dans clarif.	3m3	Urgence
02/10/2009	BASSE POINTE	PR	Vidange et nettoyage de poste	4m3	Programmé
05/10/2009	GROS MORNE	STEP La Fraîcheur	Mise à disposition pour transport de boue vers STEP Marigot et Lorrain	10m3	Programmé
13/10/2009	TRINITE MARIGOT	STEP Bellevue STEP	Pompage de boues et graisse, nettoyage dégrilleur et sol Pompage de croûtes sur clarif. Pompage et nettoyage du pré-traitement	12m3	Programmé
14/10/2009	BASSE POINTE	RESEAU	Dégorgement de canalisation Pompage de déchets et désinfection		Urgence
15/10/2009	GROS MORNE	STEP La Fraîcheur	Vidange et nettoyage du clarif.	16m3	Programmé
16/10/2009		RESEAU Haut du Morne	Dégorgement de canalisation et nettoyage de trottoir		Urgence Astreinte

Rapport Annuel du Déléguétaire

21/10/2009	SAINTE MARIE	PR Vaton PR Pérou PR Bourg PR Reculé	Mise à disposition pour la vidange et dessablage de poste Nettoyage de dégrilleur et de poubelle, pompage de croûte sur clarif. Mise à disposition pour la vidange et dessablage de poste Nettoyage de dégrilleur et de poubelle, pompage de croûte sur Mise à disposition pour la vidange et dessablage de poste Nettoyage de dégrilleur et de poubelle Mise à disposition pour la vidange et dessablage de poste Nettoyage de dégrilleur et de poubelle	10m3	Programmé
23/10/2009	MARIGOT	PR Fond d'Or	Mise à disposition pour transport de boues vers la STEP de Marigot lors de travaux de réparation		Programmé
27/10/2009	LORRAIN SAINTE MARIE GROS MORNE	STEP PR Anc. Tannerie STEP de Reculée PR Méniviers	Nettoyage et dessablage de poste et désinfection Pompage et nettoyage de poste Pompage et nettoyage du canal d'arrivé Dégorgement de tuyauterie d'arrivée Pompage et nettoyage de poste	12m3	Programmé
27/10/2009	MARIGOT	STEP	Pompage de croûtes sur clarif.	12m3	Programmé
29/10/2009	LORRAIN	RESEAU	Dégorgement de canalisation		Urgence
29/10/2009	MACOUBA	STEP de Case Paul	Pompage de boues et croûte dans clarif.	10m3	Urgence

Rapport Annuel du Déléguétaire

05/11/2009	LORRAIN SAINTE MARIE MACOUBA	STEP Séguineau STEP Pointe Bénie STEP Guérin	Vidange et dessablage de poste Nettoyage de panier Dégorgement de canalisation Vidange de bac à graisse et pompage de poubelle Pompage de croûte en surface sur clarif. Extraction de boues et nettoyage dégrilleur	3m3 6m3 7m3	Programmé
06/11/2009	BASSE POINTE	STEP	Pompage de graisse et déchets Dégorgement de regards et curage de réseau	2m3	
12/11/2009	BASSE POINTE MARIGOT TRINITE	STEP PR STEP Bellevue	Mise à disposition pour pompage de boues et vidange de bac à graisse Nettoyage et dessablage de poste Pompage de boues	8m3 2m3 8m3	Programmé
13/11/2009	BASSE POINTE	RESEAU	Dégorgement et curage sur réseau en surcharge	6m3	Urgence
17/11/2009	GROS MORNE TRINITE	STEP La Fraîcheur STEP Bellevue	Vidange du dégrilleur, nettoyage haute pression Pompage de boues	2 m3 8m3	Programmé
18/11/2009	LORRAIN	RESEAU	Dégorgement de canalisation Recherche de tuyauterie		Urgence

Rapport Annuel du Déléguétaire

19/11/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Vidange du dégazeur Nettoyage canal d'arrivée et nettoyage du dégrilleur	10m3	Programmé
19/11/2009	GRAND RIVIERE	STEP	Pompage de boues dans deux bassins de décantation		
	MACOUBA	STEP Case Paul	Pompage de croûte sur clarif. et extraction de boues	32m3	Programmé
	AJOUPA BROUILLON	STEP	Extraction de boues		
19/11/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Pompage de boues dans clarif.		Programmé
20/11/2009	BASSE POINTE	Réseau Bourg	Dégorgement de regards et pompage de déchets		Urgence
24/11/2009	BASSE POINTE	RESEAU Tapis Vert	Curage de canalisation : rue Ramiers, Malfinis, Sifleurs Mgne 820 ml	7 m3	Programmé
25/11/2009	BASSE POINTE	RESEAU Tapis Vert	Curage de canalisation : rue Pipiris, Colibris 620 ml	7m3	Programmé
25/11/2009	BASSE POINTE	RESEAU Cité Emma	Dégorgement de canalisation et nettoyage de sol		Urgence
26/11/2009	BASSE POINTE	PR Tapis Vert	Dessablage de poste		
		PR Bourg	Dessablage de poste		
		PR Bord de mer			
		PR Haut du Morne	Dessablage de poste	10m3	Programmé
		PR AKR	Dessablage de poste		
27/11/2009	BASSE POINTE	PR Haut du Bourg	Pompage de poste en surcharge	6m3	Urgence

Rapport Annuel du Déléguétaire

30/11/2009	SAINTE MARIE	STEP Bon Air PR Séguineau	Vidange et nettoyage du clarif. Vidange et nettoyage de poste, nettoyage de panier	6m3	Programmé
01/12/2009	SAINTE MARIE	RESEAU Cité Union	Curage de réseau sur 550ml	8m3	Programmé
02/12/2009	SAINTE MARIE	RESEAU Cité Union	Curage de réseau sur 448ml	8m3	Programmé
03/12/2009	SAINTE MARIE	RESEAU Cité Etoile	Curage de réseau sur 650 ml	8m3	Programmé
08/12/2009	SAINTE MARIE	PR Cité Union	Dessablage de poste		
		PR Abattoir	Dessablage de poste	16m3	Programmé
		PR Anc Tannerie	Dessablage de poste		
09/12/2009	SAINTE MARIE	STEP Pointe Bénie	Mise à disposition pour vidange de bac à graisse	14m3	Programmé
11/12/2009	SAINTE MARIE	STEP Reculée	Pompage de croûte sur clarif. et dégazeur		
		RESEAU Cité Etoile	Mise à disposition pour pompage sur casse de tuyauterie	12m3	Programmé
14/12/2009	BASSE POINTE LORRAIN MARIGOT	STEP AKR	Nettoyage du pré-traitement et canal du clarif.		
		STEP Sous Bois	Nettoyage/dessablage du pré-traitement et vidange de bac à graisse	14m3	Programmé
		STEP	Pompage de croûte sur clarif.		
20/12/2009	GROS MORNE	RESEAU La Fraîcheur	Curage de réseau sur 678ml Pompage et nettoyage de panier	6m3	Programmé

Rapport Annuel du Déléguétaire

22/12/2009	LORRAIN	STEP Séguineau	Mise à disposition pour réparation du poste Extraction de boues	12m3	Programmé
23/12/2009	LORRAIN	RESEAU	Dégorgement de canalisation au parking Casino, lavage et désinfection de sol		
29/12/2009	SAINTE MARIE	STEP Pointe Bénie	Mise à disposition pour vidange et dessablage de dégraisseur	10m3	Programmé

10.2.2 Opérations d'entretien

10.2.2.1 Opérations d'hydro curage préventif du réseau

Tableau d'avancement	
TOTAL ml réseau	44 049
TOTAL ml à curer (20%)	8 810
TOTAL ml curé Trimestre 1	0
TOTAL ml curé Trimestre 2	906
TOTAL ml curé Trimestre 3	346
TOTAL ml curé Trimestre 4	5 333
TOTAL ml curé 2009	6 585
% avancement curage	75%

De plus tous les PR sont curés préventivement deux fois par an minimum.

Récapitulatif des curages effectués depuis le début du contrat :

Années	Linéaire de réseau	Linéaire à curer	Linéaire curé	%	Reste à faire (ml)
2005	40 656	6 098	7 727	19%	-1 629
2006	41 845	8 369	7 528	18%	841
2007	43 800	8 760	11 044	25%	-2 284
2008	44 049	8 810	8 634	20%	176
2009	44 049	8 810	6 585	15%	2 225
Avancement		40 847	41 518		-671

Le signe négatif signifie un curage en avance par rapport aux obligations contractuelles.

Le linéaire de réseau à curer l'année N correspond à 20 % du linéaire de réseau gravitaire (Non compris les canalisations de refoulement) enregistré au 31 décembre de l'année N-1, déduction faite des canalisations neuves posées dans N-1.

10.2.2.2 Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

Date de constat	Lieu	Actions mises en place	Durée des actions	Date de retour à la normale
12/03/2009	Step DEMARE	hydrocurageuse	1h	12/03/2009
23/04/2009	Cité étoile sainte marie	hydrocurageuse	1h	23/04/2009
14/10/2009	Tapis vert basse pointe	hydrocurageuse	1h	14/10/2009
16/10/2009	Haut du morne basse pointe	hydrocurageuse	1h	16/10/2009
29/10/2009	Bourg du lorrain	hydrocurageuse	1h	29/10/2009
13/11/2009	près de la gendarmerie basse pointe	hydrocurageuse	1h	13/11/2009
18/11/2009	près du 8 à 8 lorrain (bchnt)	hydrocurageuse	2h	18/11/2009
25/11/2009	cité Emma basse pointe (bchnt)	hydrocurageuse	1h	25/11/2009
29/11/2009		hydrocurageuse	1h	29/11/2009
23/12/2009	parking face à l'église du lorrain (bchnt)	hydrocurageuse	1h	23/12/2009

10.2.2.3 Dératisations

Tous les PR et steps ont été dératisés en 2009. Il n'a pas été constaté la présence anormale de rats sur le réseau. Il n'y a donc pas eu de campagne complémentaire sur ce dernier.

10.2.3 Opérations de contrôle d'étanchéité du réseau

Opérations	nb
Enquêtes de conformité	0
Tests fumée	0
Tests colorants	0

Récapitulatif des contrôles effectués depuis le début du contrat :

Année	Contrôle de Conformité	Tests à la fumée	Tests Colorants
2005	0	0	0
2006	711	600	2442
2007	37	0	168
2008	0	0	0
2009	0	0	0
Total	748	600	2610
Obligation	3033	6000	
Reste à faire	2285		2790

10.2.4 Contrôles réglementaires

10.2.4.1 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des appareils de levage ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	02/09/2009	Potence de Levage Aérateur N° 1	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Cayali 1	03/12/2009	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	03/12/2009	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	01/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	02/09/2009	Potence de Levage du PR STEP Hackaert (B-P)	Visite de contrôle réglementaire
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	02/09/2009	Potence de Levage STEP Bourg MARIGOT	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	03/12/2009	Potence de Levage PR Case Paul (MACOUBA)	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	01/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage HLM (Macouba)	03/12/2009	Potence de Levage PR HLM (MACOUBA)	Visite de contrôle réglementaire
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	03/12/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Cayali 2	03/12/2009	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	03/12/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	02/09/2009	Potence de Levage Aérateur N° 2	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	03/12/2009	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	03/12/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	03/12/2009	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	03/12/2009	Potence de levage PR SAINTE - MARIE	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	01/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	02/09/2009	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Place de la Résistance	03/12/2009	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire

Rapport Annuel du Déléguétaire

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

Les **contrôles réglementaires électriques** ont été effectués aux dates suivantes :

COMMUNE	SITES	Installation	Date visite
GROS - MORNE	Fraicheur 1	Mini Station EU	12/05/2009
	La Fraicheur 2	Mini Station EU	12/05/2009
	Salle Polyvalente	Mini Station EU	12/05/2009
	Rue du Méniviers	Poste EU	12/05/2009
	Bois Lézard	Poste EU	15/05/2009
	Bois Lézard	Bâche de mise en charge	15/05/2009
TRINITE	Bellevue	Poste d'injection d'air	12/05/2009
	Bellevue	STEP Biodisque	28/04/2009
SAINTE - MARIE	Ancienne Tannerie	Poste EU	02/04/2009
	Cité Union	Poste EU	02/04/2009
	Bourg	Poste EU	03/04/2009
	Reculé	Mini Station EU	02/04/2009
	Reculé	Poste EU	02/04/2009
	Abattoir	Poste EU	03/04/2009
	Rue Schœlcher	Poste EU	03/04/2009
	Gendarmerie	Poste EU	03/04/2009
	Pérou	Mini Station EU	02/04/2009
	Rue VATON	Poste EU	02/04/2009
MARIGOT	Bon - air	Mini Station EU	02/04/2009
	Pointe - Bénie	Station EU	02/04/2009
	Baignoire	Mini Station EU	02/04/2009
	Fonds D'Or	Poste EU	02/04/2009
	Bas du Bourg	Poste EU	02/04/2009
	Bourg	Station EU	02/04/2009
LORRAIN	La Marie	Poste EU	02/04/2009
	La Pointe	Poste EU	01/04/2009
	Séguineau	Poste EU	27/04/2009
	Fonds Massacre	Poste EU	28/04/2009
	Ravine Le Sade	Poste EU	28/04/2009
	Pavillon	Poste EU	28/04/2009
AJOUPA BOUILLON	Sous bois	Station EU	28/04/2009
	Vivé	Mini Station EU	28/04/2009
	Cayali 1	Poste EU	28/04/2009
	Cayali 2	Poste EU	28/04/2009
	Vallon	Poste EU	27/04/2009
	Cité Grenade	Poste EU	06/04/2009
BASSE - POINTE	Lot Deschamps	Mini Station EU	06/04/2009
	Falaise	Poste EU	16/04/2009
	Tapis Vert	Poste EU	16/04/2009

Rapport Annuel du Déléguétaire

	La Poste	Poste EU	16/04/2009
	Fonds du Bourg	Poste EU	16/04/2009
	AKR	Station EU	16/04/2009
	Haut du Morne	Poste EU	16/04/2009
	Stade	Poste EU	16/04/2009
	Démarre	Mini Station EU	16/04/2009
MACOUBA	HLM	Poste EU	14/04/2009
	Case Paul	Station EU	14/04/2009
	Case Paul	Poste EU	14/04/2009
	Guérin	Mini Station EU	14/04/2009
Grand - Rivière	Stade	Station EU	14/04/2009
	Sainte Catherine	Station EU	14/04/2009
	Bourg	Poste EU	14/04/2009

10.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

10.3.1 Programme d'investissements

Site	Type
LORRAIN SOUS BOIS (STEP+PR)	SOFREL S550

10.3.2 Programme de renouvellement

Site	Désignation	Date réal	Fo € H.T.	MO € H.T.	TOTAL € H.T.
PR EU ANCIENNE TANNERIE (SM)	Renouvellement électropompe submersible N° 1	06/07/2009	514,15	190,00	704,15
PR EU Rue SCHOELCHER (SM)	Renouvellement Portail local technique	09/07/2009	660,00	190,00	850,00
	Renouvellement Barres de guidage P1	04/11/2009	80,00	190,00	270,00
	Renouvellement Barres de guidage P2	04/11/2009	80,00	190,00	270,00
PR EU Gendarmerie (SM)	Renouvellement Barres de guidage P1	17/09/2009	80,00	190,00	270,00
	Renouvellement Barres de guidage P2	17/09/2009	80,00	190,00	270,00
PR EU Bourg (SM)	Renouvellement de deux démarreurs progressifs	19/10/2009	1 501,84	190,00	1 691,84
	Renouvellement Agitateur N°2 Bassin d'aération	24/08/2009	3 373,00	190,00	3 563,00
STEP Pointe - Bénie (SM)	Grosse réparation agitateur N° 1 Bassin d'aération	24/08/2009	2 497,61	190,00	2 687,61
	Grosse réparation potence treuil Poste toutes eaux	26/03/2009	315,36	47,50	362,86
	Grosse réparation potence treuil bassin aération	26/03/2009	315,36	47,50	362,86
	Grosse réparation Groupe - Electrogène	16/09/2009			1 352,75
STEP Bon Air (SM)	Renouvellement passerelle bassin d'aération	24/07/2009	1 200,00	755,25	1 955,25
	Renouvellement passerelle bassin recirculation	30/11/2009	1 200,00	755,25	1 955,25
PR EU Fonds Massacre (L)	Renouvellement électropompe submersible N° 2	23/11/2009	2 665,30	190,00	2 855,30

	Grosse réparation électropompe submersible N°1	24/09/2009	1 305,90	285,00	1 590,90
PR EU HAUT DU MORNE (BP)	Renouvellement du tampon chaussée P1	23/10/209	378,00	655,00	1 033,00
	Renouvellement du tampon chaussée P2	23/10/209	378,00	655,00	1 033,00
STEP Hackaert (BP))	Renouvellement hélice agitateur silo à boue	20/10/2009	691,66	190,00	881,66
	Renouvellement électropompe de recirculation N° 2	20/10/2009	811,00	190,00	1 001,00
	Renouvellement Traverse support barres de Guidage	10/09/2009	80,00	190,00	270,00
	Renouvellement Barres de guidage P1	10/09/2009	80,00	190,00	270,00
	Renouvellement Barres de guidage P2	10/09/2009	80,00	190,00	270,00
			TOTAL		22 207,43

10.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

Pas de renouvellement dans le cadre du Fonds de Travaux en 2009.

10.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Fond Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fond Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fond Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fond à date.

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** correspond à un engagement du Déléguétaire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

Le détail récapitulatif des opérations engagées au titre du programme de renouvellement et du fond contractuel est fourni en annexe.

11 LES TRAVAUX REALISES PAR SMDS

(sur les installations du SCNA mais dans le cadre de marché de travaux, hors DSP)

Station	Libellé équipement	Date intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	Débitmètre Electromagnétique	26/03/2009	Remplacement de l'équipement

12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

12.1 LE CARE

SMDS
COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNÉE 2009

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région **LES ANTILLES**
Centre **SMDS**
Département **MARTINIQUE**
Collectivité **SCNA - ASST**

LIBELLÉ	en Euros	Année 2008	Année 2009	Ecart en %
PRODUITS	869,8	911,6	4,8	
Exploitation du service	448,1	447,4	-0,2	
Collectivités et autres organismes publics	412,5	459,0	11,3	
Travaux attribués à titre exclusif	5,9	5,1	-13,7	
Produits accessoires	3,3	0,1	-97,0	
CHARGES	1 339,4	1 403,7	4,8	
Personnel	381,7	393,2	3,0	
Energie électrique	89,2	97,8	9,5	
Achats d'eau				
Produits de traitement		0,3		
Analyses	7,7	5,2	-32,9	
Sous-traitance, matières et fournitures	193,7	218,8	13,0	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	31,8	8,1	-74,5	
Autres dépenses d'exploitation	110,0	75,4	-31,5	
- Télécommunications, poste et télégestion	9,8	9,0	-8,6	
- Engins et véhicules	39,8	40,8	2,5	
- Informatique	48,9	27,2	-44,2	
- Assurances	1,2	-12,1	-1117,7	
- Locaux	4,0	7,8	95,7	
- Divers	6,2	2,5	-59,4	
Frais de contrôle				
Contribution des services centraux et recherche	17,2	22,6	31,6	
Collectivités et autres organismes publics	412,5	459,0	11,3	
- Part collectivité	394,5	416,0	5,5	
- Autres organismes publics	18,0	43,0	138,9	
Charges relatives aux renouvellements	66,1	83,6	26,5	
- Pour garantie de continuité du service	20,6	37,2	80,5	
- Programme contractuel		25,4		
- Fonds contractuel	45,5	20,9	-54,0	
Charges relatives aux investissements contractuels				
- Programme contractuel				
- Fonds contractuel				
- Annuités emprunt collectivité prises en charge (2)				
- Investissements incorporels				
Charges relatives aux compteurs du domaine privé				
Charges relatives aux investissements du domaine privé	23,6	26,8	13,6	
Perte sur créances irrécouvrables & contentieux	6,0	13,0	118,5	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	-469,6	-492,1	4,8	
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)				
RÉSULTAT	-469,6	-492,1	4,8	

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles

Réf : 172-072003-972001-02 2008125

y compris redevance domaniale : département, région, état et redevance d'occupation
du domaine public de la collectivité.

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge

comprènnent : annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégué de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégué sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégué de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégué de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la

Rapport Annuel du Déléguétaire

clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
 - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
 - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le déléguétaire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Contrats d'eau : cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires DDASS et celles réalisées par le Délégué dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
 - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
 - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
 - le matériel de sécurité.
 - les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la taxe professionnelle.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public..

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : amortissement, location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats
 - NET&GIS, logiciel de cartographie
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégué

- Les primes dommages ouvrages
 - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
 - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
 - "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au déléguétaire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

• « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le déléguétaire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le déléguétaire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Depuis de cet exercice, le calcul intègre également les charges effectivement constatées depuis le début du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.

- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du déléguétaire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le déléguétaire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du déléguétaire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements

Rapport Annuel du Déléguétaire

- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le déléguétaire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le déléguétaire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le déléguétaire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

13 SPECIMENS DE FACTURES

13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

<p>Vos Contacts :</p> <p>Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi 13h-15h30</p> <p>Téléphone : 05 96 69 54 84 Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h30</p> <p>Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74</p> <p>Contactez nous et gérez votre compte sur www.smds.fr</p>	<p>SPECIMEN 01 Janvier 2009</p> <p>Référence à rappeler *****</p>	<p>72</p>						
<p>DESTINATAIRE DE LA FACTURE</p> <p>NOM DU CLIENT *****</p> <p>***** ***** *****</p> <p>Collecte et traitement des eaux usées :</p> <p>Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE</p> <p>Ce document est une simulation de facture.</p> <p>Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.</p> <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Abonnement TTC</td> <td style="width: 10%;">32,17 €</td> </tr> <tr> <td>Consommation TTC</td> <td>219,48 €</td> </tr> <tr> <td>Total facture TTC</td> <td>251,65 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">soit 0,0018 €/Litres</p> <p style="text-align: right;">251,65 €</p>			Abonnement TTC	32,17 €	Consommation TTC	219,48 €	Total facture TTC	251,65 €
Abonnement TTC	32,17 €							
Consommation TTC	219,48 €							
Total facture TTC	251,65 €							

Copie

SPECIMEN

Copie

A NE PAS PAYER

A NE PAS PAYER

SMDS S.A.S.U. au Capital de 50.000 EUR RCS PORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE TVA Intracommunautaire n° FR 95 542 080 486
Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous avez un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons stocker sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

Rapport Annuel du Déléguétaire

BRANCHEMENT	COMPTEUR				Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre				
LE LORRAIN					120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION					120	

SPECIMEN	FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
	Collecte et traitement des eaux usées	234,47 € HT						
Abonnement Part SMDS		Année 2009						31,51
Consommation Part SCNA		Année 2009						2,10
Consommation Part SMDS		Année 2009						2,10
								2,10

Organismes publics	12,00 € HT	12,25 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)		Année 2009						2,10

Total Facture	251,65 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 246,47 €
TVA sur les débits : 5,18 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Rapport Annuel du Déléguétaire

Vos Contacts :

Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile
 97230 SAINTE MARIE
 Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi 13h-15h30

Téléphone : 05 96 69 54 84
 Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00

Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74

Contactez nous et gérez votre compte sur www.smdu.fr

SPECIMEN
 01 Janvier 2010

Référence à rappeler

72

DESTINATAIRE
 DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	16,31 €	
Consommation TTC	226,91 €	soit 0,0019 €/Litres
Total facture TTC	243,22 €	
	243,22 €	

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléguétaire

BRANCHEMENT	COMPTEUR				Consommation m3	Information	
	Numéro	Diamètre					
BASSE POINTE					120	Conso. simulée	
TOTAL CONSOMMATION					120		
SPECIMEN	FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement
Collecte et traitement des eaux usées	220,21 € HT	224,84 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT
Abonnement Part SMDS		1er semestre 2010					15,97
Consommation Part SCNA		1er semestre 2010		120	0,9148	109,78	2,10
Consommation Part SMDS		1er semestre 2010		120	0,7872	94,46	2,10
Organismes publics	18,00 € HT	18,38 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)		1er semestre 2010	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT
Total Facture		243,22 € TTC					%
					HT soumis à TVA : 238,21 €		
					TVA sur les débits : 5,01 €		

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Remarque : L'abonnement n'a été pris en compte que pour le 1^{er} semestre.

14 ANNEXES

14.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation	Famille de biens	Nombre
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	4
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [C] - Aéraulique	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	37
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	15
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	7
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	4
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	17
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	13
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1

Rapport Annuel du Délégué

Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	7
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	8
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [R] - Stockage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	3
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage Cayali 1	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage Cayali 1	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage Cayali 1	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 1	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Cayali 1	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Cayali 1	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 1	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4

Rapport Annuel du Déléguétaire

Poste de relevage Cayali 1	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Cayali 1	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [A] - Brassage-Aération	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [A] - Brassage-Aération	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	16
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
STEP Bellevue (Trinite)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
STEP Bellevue (Trinite)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Poste injection d'air Bellevue	E [C] - Aéraulique	1

Rapport Annuel du Déléguétaire

Poste injection d'air Bellevue	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [C] - Aéraulique	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	3
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4

Rapport Annuel du Déléguétaire

Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [A] - Brassage-Aération	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage Cayali 2	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage Cayali 2	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage Cayali 2	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 2	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Cayali 2	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Cayali 2	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 2	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Cayali 2	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Cayali 2	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage Place de la Résistance	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Place de la Résistance	E [S] - Séparation-Filtration	1

Rapport Annuel du Délégué



Poste de relevage Place de la Résistance	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Place de la Résistance	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Place de la Résistance	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Bâche de mise en charge de Bois Lézard	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Bâche de mise en charge de Bois Lézard	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Bâche de mise en charge de Bois Lézard	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauteerie-Canalisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [M] - Energie-Motorisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1

Rapport Annuel du Délégué



Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [U] - Sécurité-Protection	3
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	3
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de Pointe Bénie (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	2
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3

14.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix								
Formule de révision : $0,15+0,52x(\text{SINSE98}/\text{SINSE98o})+0,16x(\text{TP10a}/\text{TP10ao})+0,13x(\text{FSD2}/\text{FSD2o})+0,04x(\text{MELVA00}/\text{MELVA00o})$								
$K = 0,15 + 0,52 \text{ ENS-00}/\text{ENS-00} + 0,16 \text{ TP10-A}/\text{TP10-AO} + 0,13 \text{ FSD2}/\text{FSD2O} + 0,04 \text{ EL40-10-10}/\text{EL40-10-10O}$								
Applications des indices : Valeur connue								
K intermédiaire : 1,123936								
Valeurs de base des paramètres utilisés					Valeurs actualisées au 01/07/2009			
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000						139,02000
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	31/03/2009	01/07/2009	SITE INTERNET INSEE		1,3902	100,00000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	102,00000	01/02/2009	05/06/2009	MTPB 5506			122,10000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB,C,T)	100,90000	01/04/2009	12/06/2009	MTPB 5507			112,40000
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000						115,07620
	Substitué avec coeff. 1,033 par 1570284	1570284	01/05/2009	01/07/2009	SITE INTERNET INSEE		1,033	111,40000

Rapport Annuel du Déléguétaire



Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)

$$\begin{array}{rcl}
 . & 0,15 & 0,150000000 \\
 . + & 0,52 \times (139,02/121,9) & + 0,593030353 \\
 . + & 0,16 \times (122,1/102) & + 0,191529412 \\
 . + & 0,13 \times (112,4/100,9) & + 0,144816650 \\
 . + & 0,04 \times (115,0762/103,3) & + 0,044560000 \\
 . & \hline & 1,123936415 \\
 .
 \end{array}$$

K définitif : 1,123936

CRITERES TARIFAIRES

Localite sur point de fourniture : (ROBERT VERT PRE);(Autre)

Localite sur point de fourniture ROBERT VERT PRE

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Critère	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Critère	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	0,6900	0,7755						

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision : $0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)$

$K = 0,15 + 0,52 \text{ ENS-0/ENS-0O} + 0,16 \text{ TP10-A/TP10-AO} + 0,13 \text{ FSD2/FSD2O} + 0,04 \text{ EL40-10-10/ EL40-10-10O}$

Rapport Annuel du Déléguétaire



Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,123936

Valeurs de base des paramètres utilisés

Valeurs actualisées au 01/07/2009

Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000						139,02000
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	1567407	31/03/2009	01/07/2009	SITE INTERNET INSEE		1,3902	100,00000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	102,00000	01/02/2009	05/06/2009	MTPB 5506			122,10000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB,C,T)	100,90000	01/04/2009	12/06/2009	MTPB 5507			112,40000
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-TARIF VERT A-BASE 2000	103,30000						115,07620
	Substitué avec coeff. 1,033 par 1570284	1570284	01/05/2009	01/07/2009	SITE INTERNET INSEE		1,033	111,40000

Rapport Annuel du Déléguétaire



Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98o)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD2o)+0,04x(MELVA00/MELVA00o)

$$\begin{array}{rcl}
 . & 0,15 & 0,150000000 \\
 . + & 0,52 \times (139,02/121,9) & + 0,593030353 \\
 . + & 0,16 \times (122,1/102) & + 0,191529412 \\
 . + & 0,13 \times (112,4/100,9) & + 0,144816650 \\
 . + & 0,04 \times (115,0762/103,3) & + 0,044560000 \\
 . & & \hline \\
 . & & 1,123936415
 \end{array}$$

K définitif : 1,123936

CRITERES TARIFAIRES

Localité sur point de fourniture : (LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,L AJOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE);(STE MARIE);(MACOUBA);(Autre)

Agent de la société : (Non);(Oui)

Localité sur point de fourniture LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,L AJOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE

n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Agent de la société								
Non	28,00	31,47						
Oui	28,00	31,47						

Localité sur point de fourniture STE MARIE

n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Agent de la société								
Non	28,00	31,47						
Oui	28,00	31,47						

Rapport Annuel du Déléguétaire



Localité sur point de fourniture MACOUBA

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	28,00	31,47						
Oui	28,00	31,47						

Localité sur point de fourniture Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Agent de la société	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	n.r.	n.r.						
Oui	n.r.	n.r.						

14.3 LES NOUVEAUX TEXTES RÉGLEMENTAIRES

REGLEMENTATION SPÉCIFIQUE À L'ASSAINISSEMENT

Décret no 2009-550 du 18 mai 2009 relatif à l'indemnisation des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles

Précisent les conditions de mise en œuvre du Fonds d'indemnisation des risques liés à l'épandage des boues d'épuration créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Ce Fonds est alimenté par une taxe dont le montant est fixé à 0,50 € par tonne de matière sèche produite.

Arrêté du 4 septembre 2009 fixant la liste des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement dont l'épandage agricole des boues d'épuration industrielles donne lieu à l'intervention du fonds de garantie des risques liés à l'épandage agricole des boues prévu à l'article L. 425-1 du code des assurances

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Arrêté du 7 septembre 2009 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif

Arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif

GESTION DES SERVICES PUBLICS

Décret du 30/12/2009 relatif aux redevances dues aux communes, aux départements et aux régions en raison de l'occupation de leur domaine public par des ouvrages des services publics de distribution d'eau et d'assainissement

Détermine le plafond applicable à compter du 1^{er} janvier 2010, pour la fixation du montant des redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages des services d'eau et d'assainissement par décision de la collectivité.

Arrêté du 20 avril 2009 portant modification de l'arrêté du 6 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé

Remplace la notion de « stations classées » par celle de « communes touristiques » pour l'exonération du plafonnement de partie fixe.

Circulaire du 9 novembre 2009 du ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM)

Précisions sur les modalités de contrôle des ouvrages de prélèvement, puits, forages et récupération des eaux de pluie ainsi que des installations privatives de distributions d'eau potable

ENVIRONNEMENT

Décret du 23/04/2009 relatif à la prévention et à la réparation de certains dommages causés à l'environnement

Décret d'application de la loi sur la responsabilité environnementale de 2008.

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Arrêté du 17/07/2009 relatif aux mesures de prévention ou de limitation des introductions de polluants dans les eaux souterraines

L'arrêté dresse une liste de substances dangereuses dont l'introduction dans les eaux souterraines doit être interdites afin d'obtenir le bon état écologique des masses d'eau.

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ordonnance du 11/07/2009 relative à l'enregistrement de certaines installations classées pour la protection de l'environnement.

Création d'un 3^e régime d'installations classées entre le régime de la déclaration et celui de l'autorisation.

Décret du 06/07/2009 relatif au premier contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration

Fixe un échéancier pour la réalisation du 1^{er} contrôle périodique qui peut concerner certains stockages de chlore.

SECURITE AU TRAVAIL

Nous avons identifié 31 textes réglementaires modifiant en 2009 le cadre relatif à la sécurité du travail. Vous trouverez ci-dessous ceux pouvant éventuellement impacter nos interventions sur votre patrimoine.

Décret n° 2009-500 du 30 avril 2009 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments à usage d'habitation

Les ERP (établissements recevant du public) existants des 4 premières catégories doivent faire un diagnostic de leur accessibilité entre le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011 suivant le cas.

Circulaire DGT 2009/16 du 3 juillet 2009 relative à la pandémie grippale et complétant la circulaire DGT 2007/18 du 18 décembre 2007

La circulaire DGT n°2009/16 du 3 juillet 2009 fournit aux entreprises les informations nécessaires pour faire face à une pandémie grippale A/H1N1.

Rapport Annuel du Délégué

Elle recommande plus particulièrement l'acquisition d'équipements de protection individuelle et notamment de masques FFP2. Elle rappelle également les modalités d'aménagement et d'organisation du travail en cas de pandémie.

Arrêté du 24 septembre 2009 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

Le décret n° 2009-1570 du 15 décembre 2009 relatif au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail

Ce décret modifie certaines dispositions de la partie réglementaire du code du travail relatives au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail.

Sont ainsi modifiées les dispositions (obligations de l'employeur, rôle du médecin du travail, intervention de l'inspecteur ou du contrôleur du travail, modalités du contrôle par un organisme accrédité, etc.) relatives au contrôle des valeurs limites d'exposition professionnelle des travailleurs :

- aux agents chimiques dangereux présents dans l'atmosphère des lieux de travail
- aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction présents dans l'atmosphère des lieux de travail.

Sont également précisées les modalités de contrôle des valeurs limites biologiques et d'intervention des organismes accrédités chargés de ce contrôle.

Rapport Annuel du Déléguétaire



14.4 JUSTIFICATION DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

14.4.1 Modalités de révision des programmes

Déléguétaire SMDS	Contrat 972 001	Collectivité SCNA	Activité EU	Durée 12	Date début 01.04.2005		Date arrêté 31.12.2009									
					Date fin 31.03.2017											
Années	1 2005	2 2006	3 2007	4 2008	5 2009	6 2010	7 2011	8 2012	9 2013	10 2014	11 2015	12 2016	13 2017	14 2018	15 2019	16 2020
Terme d'appréciation contractuel	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14	31.12.15	31.12.16	31.03.17			
Durée	9	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	3		
INDICES - VALEURS DE BASE & REVISION																
Paramètres	Définition des paramètres									Valeur de base	Commentaires					
ENS-O	Indice trimestriel du salaire horaire brut de l'ensemble des ouvriers									121,9	Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2)					
TP10-A	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux									102,0	Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2)					
FSD2	Indice Frais et Services Divers									100,9	Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2)					
ENS-O	Indice trimestriel du salaire horaire brut de l'ensemble des ouvriers									121,9	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)					
TP10-A	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux									102,0	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)					
FSD2	Indice Frais et Services Divers									100,9	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)					
EI	Coût de l'électricité tarif vert A d'EDF - 40 10 10									103,3	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)					
TEMPE	Taux Européen Moyen Pondéré - EONIA										Moyenne arithmétique au cours de l'année N (art. 7.3.2)					
Evolution des indices / année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
ENS-O - Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2) pour K2	121,9	125,5	129,4	133,2	133,2											
TP10-A - Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2) pour K2	102,0	106,2	110,8	115,2	115,2											
FSD2 - Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2) pour K2	100,9	106,3	109,1	112,2	114,1											
ENS-O - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K2bis	121,9	125,5	129,4	133,2	138,6											
TP10-A - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K2bis	102,0	106,2	111,0	115,2	122,4											
FSD2 - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K2bis	100,9	106,3	109,1	114,1	116,5											
EI - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K2bis	103,3	103,3	105,0	106,5	108,6											
TEMPE		2,8367%	3,8622%	4,0000%	0,7149%											
K2	1,0000	1,0292	1,0595	1,0889	1,0899											
K2bis	1,0000	1,0289	1,0573	1,0872	1,1254											
K3	1,0000	1,0284	1,0386	1,0400	1,0071											
Formules de révision	$K2_n = 0,15 + [0,55 \times ENS0_n / ENS0_0] + [0,25 \times TP10An / TP10Ao] + [0,05 \times FSD2n / FSD2o]$ $K2bis_n = 0,15 + [0,52 \times ENS0_n / ENS0_0] + [0,16 \times TP10An / TP10Ao] + [0,13 \times FSD2n / FSD2o] + [0,04 \times EI_n / EI_0]$ $K3_n = 1 + TEMPE_n$															

Rapport Annuel du Déléguétaire

14.4.2 Suivi des dépenses annuelles du Compte de renouvellement



SUIVI DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT - Equipements électromécaniques																
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Dotation contractuelle annuelle (D ₀)	14 415	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	19 220	4 805			
Dotations cumulées	14 415	33 635	52 855	72 075	91 295	110 515	129 735	148 955	168 175	187 395	206 615	225 835	230 640			
Dotation contractuelle annuelle (D ₀) - Au stade	14 415	19 220	19 220	19 220	19 220											
Dotations cumulées	14 415	33 635	52 855	72 075	91 295											
Coefficient d'actualisation de la dotation (K _{2n})	1,0000	1,0292	1,0595	1,0889	1,0899											
Coefficient d'actualisation de report de solde (K _{3n})	1,0000	1,0284	1,0386	1,0400	1,0071											
Dotation actualisée (D _n = D ₀ x K _{2n})	14 415	19 781	20 363	20 929	20 947											
Report de solde (S _{n-1})			-10 643	-13 877	-57 995											
Report de solde actualisé (S _{n-1} x K _{3n})			-11 054	-14 432	-58 410											
Dépenses réelles en comptabilité hors MO			30 112	13 289	34 603											
Estimation MO - 25% des dépenses ci-dessus			7 528	3 322	8 651											
Estimation couverture frais de structure - 25% des [dépenses +			9 410	4 153	10 813											
OU																
Dépenses relevées dans MIRE (prix de vente)	16 637	42 907	68 279													
Transfert en fond de travaux	-2 222	-12 483	-23 864	-24 550	-25 406											
Dépenses à considérer (R _n) - Au stade	14 415	30 424	23 186	64 493	28 661											
Dépenses réelles cumulées	14 415	44 839	68 025	132 518	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	161 179	
Solde (S _n = D _n + S _{n-1} x K _{3n} - R _n)		-10 643	-13 877	-57 995	-66 124											
Provision			10 643	13 877	57 995	66 124										
Charges constatées d'avance																

Rapport Annuel du Déléguétaire

14.4.3 Suivi des dépenses annuelles du fonds de travaux

SUIVI DU FONDS DE TRAVAUX																
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Dotation contractuelle annuelle (Do)	10 050	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575	22 575
Dotations cumulées	10 050	32 625	55 200	77 775	100 350	122 925	145 500	168 075	190 650	213 225	235 800	258 375	258 375			
Dotation contractuelle annuelle (Do) - Au stade	10 050	22 575	22 575	22 575	22 575											
Dotations cumulées	10 050	32 625	55 200	77 775	100 350											
Coefficient d'actualisation de la dotation (K2bisn)	1,0000	1,0289	1,0573	1,0872	1,1254											
Coefficient d'actualisation de report de solde (K3n)	1,0000	1,0284	1,0386	1,0400	1,0071											
Dotation actualisée (Dn = Do x K2bisn)	10 050	23 227	23 869	24 543	25 406											
Report de solde (Sn-1)		7 828	2	7	-0											
Report de solde actualisé (Sn-1 x K3n)		8 050	2	7	-0											
Dépenses réelles en comptabilité hors MO																
Estimation MO - 25% des dépenses ci-dessus																
Estimation couverture frais de structure - 25% des [dépenses +																
OU																
Montants des devis acceptés		18 793														
Transfert depuis compte de renouvellement	2 222	12 483	23 864	24 550	25 406											
Dépenses à considérer (Rn) - Au stade	2 222	31 276	23 864	24 550	25 406											
Dépenses réelles cumulées	2 222	33 498	57 362	81 912	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	107 318	
Solde (Sn = Dn + Sn-1 x K3n - Rn)	7 828	2	7	-0	-0											
Provision	7 828	2	7	0	0											
Charges constatées d'avance																